

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2324 - JEUDI 4 JUIN 2015

DIALOGUE

La peur du « glissement » hante les consultations



Joseph Kabila recevant les représentants de l'Église catholique

Les consultations initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, se poursuivent sans anicroches au Palais de la Nation. Les princes de l'Église ont, dans leur majorité, soutenu l'idée du dialogue qui demeure la voie royale susceptible d'aborder et de résoudre certaines questions d'intérêt national. Nombreux avaient cependant leur langue en poche, se gardant d'embrayer sur le clavier du respect du délai constitutionnel censé limiter dans le temps ce forum de peur de cautionner le fameux glissement du mandat présidentiel au-delà de 2016.

Sans ambages, le cardinal Laurent Monsengwo a déclaré à ce sujet que le président de la République pourrait tenir compte de cette exigence « si toute la classe politique lui dit de respecter les délais constitutionnels ». Les consultations entrent ce week-end dans leur phase décisive avec l'audience à accorder aux partis politiques divisés quant à leur participation au dialogue.

Page 13

LIVRES

« Kinshasa ma ville, ma capitale » adresse un mémento aux autorités



Le gouverneur André Kimbuta procédant au baptême de l'ouvrage

Le dernier chapitre de l'ouvrage présenté le 29 mai à l'hôtel Pullman (ex-Grand Hôtel) lance une sorte de « cri d'alarme » sur la situation de la capitale qu'il présente dans les détails avec, à l'appui, le nombre d'avenues et de parcelles qui la composent. L'une des caractéristiques de l'ouvrage de Bienvenu Bolia est qu'il publie une carte des communes de Kinshasa accompagnée des noms des quartiers. La publication renferme, en sus, des informations historiques solides ayant des chiffres fournis avec précision avec notamment un tableau sur l'estimation de la population de 2007 à 2012. Le livre qui aurait bien valeur de guide vu qu'il s'épanche sur des détails évoque « la grandeur et la misère de Kinshasa ». Ce, en abordant tour à tour les questions liées à la santé, à l'éducation, aux transports et aux infrastructures.

Page 15

PROCÈS JEAN-CLAUDE MUYAMBO

Les magistrats exhortés à bien faire leur travail

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) recommande aux juges ayant la charge du dossier à faire preuve d'indépendance et d'impartialité et de résister aux pressions et interférences gouvernementales. LONG continue de croire que le bâtonnier Jean-Claude Muyambo a été arrêté pour des raisons politiques et que la justice devrait le libérer sans condition. Son arrestation serait liée à son départ de la majorité présidentielle et à sa participation aux manifestations organisées par l'opposition politique les 12 et 19 janvier 2015.

L'Acaj fait, par ailleurs, remarquer que le « gouvernement congolais recourt régulièrement à l'instrumentalisation de la justice pour réduire les opposants, les défenseurs des droits de l'Homme et les activistes pro-démocrates au silence en leur imputant des charges fallacieuses montées de toutes pièces ».

Page 13



Jean Claude Muyambo

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'UE évalue les dix projets du programme 2012 retenus en RDC

La délégation de l'Union européenne (UE) en RDC, rappelle-t-on, a lancé fin 2011 un appel à proposition sur la ligne « sécurité alimentaire ». Dans le cadre de ce programme qui vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition par la relance économique et agricole dans le pays, dix projets ont été retenus dont certains sont en phase terminale alors que d'autres sont à mi-parcours. L'évaluation des projets se fera au cours d'un atelier d'analyse des leçons apprises prévu pour le 5 juin à Kinshasa.

Page 15

ÉDITORIAL

Daech

Mieux vaut tard que jamais ! Les grandes puissances, dont les représentants viennent de se réunir à Paris pour étudier quelle réponse il convient d'apporter aux actions menées au Proche Orient par les islamistes radicaux, semblent avoir compris qu'elles sont largement responsables des dérives effroyables auxquelles nous assistons en Syrie, en Irak, en Libye et ailleurs. Même si elles ne l'admettent pas encore publiquement elles prennent conscience qu'en intervenant de façon anarchique comme elles le firent successivement pour abattre Saddam Hussein et Mouhammar Kadhafi, puis tenter d'abattre Bachar el-Assad elles ont soulevé le couvercle d'un chaudron de sorcières qui n'est pas près de se refermer.

Cela signifie-t-il qu'instruits par l'expérience leurs dirigeants vont enfin prendre en compte ce que ne cessent de leur dire les peuples qui paient, indirectement mais durement, le prix de ces erreurs historiques ? Evidemment non dans la mesure où ces mêmes puissances se croient supérieures et donc chargées de faire régner l'ordre partout où celui-ci est menacé. Mais les discours entendus ici et là dans les coulisses du sommet qui vient de se tenir au cœur de la capitale française laissent entrevoir un changement aussi progressif que significatif d'attitude de la part de ceux qui se posaient jusqu'à présent en « gendarmes du monde ». Et c'est déjà beaucoup !

Il faut dire que si les « Grands » continuent d'accumuler les erreurs en agissant sur le terrain comme ils le font sans se préoccuper des conséquences que leurs interventions auront inévitablement ils finiront par déclencher une série de « tsunamis » territoriaux qui les frapperont de plein fouet ; l'action menée par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis pour abattre le « Guide libyen » en apporte une preuve irréfutable. Et ces « tsunamis » s'étendront inexorablement à l'Europe, à la Russie, au Proche et au Moyen Orient, à l'Afrique du Nord, à l'Afrique au sud du Sahara, bref à une large partie du globe.

Lutter contre Daech, l'Etat islamique, est sans doute aujourd'hui une obligation. Mais si cette lutte n'associe pas étroitement les nations que menace directement ou indirectement la montée de l'extrémisme religieux le chaos s'étendra démesurément. Mieux vaudrait s'en convaincre avant qu'il soit trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

NATIONS UNIES

La journée des clubs Unesco célébrée en association avec les parlementaires

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a célébré le 28 mai à Brazzaville la deuxième journée des clubs, centres et associations sous le thème « culture de paix » en associant les députés de l'Assemblée nationale.

L'initiative de la célébration de cette journée, a visé un double intérêt. D'abord informer le grand public de l'existence de ce vaste mouvement socioéducatif mais aussi et surtout créer la visibilité de l'action des clubs, centres et associations de l'Unesco dans notre pays.

En célébrant cette journée, l'organisation onusienne a réaffirmé sa contribution à la création d'un monde meilleur en s'appuyant sur les valeurs que prône l'Unesco à savoir la science, la culture, l'éducation, la paix, la coexistence pacifique, la diversité culturelle, la protection des minorités et autres.

Par son caractère unique, cette deuxième journée des clubs Unesco a été un événement marquant pour le renforcement du partenariat avec le parlement et les membres de la société civile. Par sa thématique, cette journée s'inscrit dans le cadre du programme phare de la stratégie opérationnelle de l'Unesco pour la communauté Afrique, qui consiste à promouvoir une culture de paix et de non-violence.

Ce thème transversal, a déclaré le secrétaire général de la fédération congolaise des centres Unesco (Fecocu), Gabriel Bokoumaka, « touche à la fois le domaine de la culture, de l'éducation, des sciences, de l'information, la culture de paix », avant d'ajouter, « c'est tout un comportement qui doit pousser les individus au dialogue, à l'écoute des autres qu'à la confrontation armée ».

« La paix qui était en quelque

sorte un concept en filigrane dans l'activité de l'Unesco, est devenu un thème central parce que cela fait partie de l'acte constitutif de l'organisation qui dit : les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut construire les remparts de la paix », a renchéri ce dernier.

Ouvrant les travaux, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba a affirmé sa volonté d'appuyer désormais toutes les activités relatives à ces journées. Il a en outre exhorté et encouragé ces clubs, centres et associations, à demeurer les portes flambeaux de l'Unesco, à créer la visibilité de l'action de l'Unesco au Congo en vulgarisant les idéaux de paix, de non-violence, de tolérance, de compréhension mutuelle.

Jean-Jacques Koumba

VIE ASSOCIATIVE

L'ADU appelle les étudiants séminaristes à promouvoir l'unité et la paix

Dans le cadre des échanges sur le vivre ensemble qu'entreprend l'Association désir d'unité (Adu), que préside le député Jean de Dieu Kourissa, une rencontre a eu lieu le 30 Mai dernier au grand séminaire de Brazzaville avec les étudiants de cet établissement religieux.

L'objectif de cette rencontre était de cimenter l'unité nationale qui, selon Jean de Dieu Kourissa est le socle et la garantie d'une paix durable. Dans sa communication axée sur le vivre ensemble dans le milieu religieux, le président de l'ADU a appelé les étudiants séminaristes à être des promoteurs de la culture de paix et de l'unité nationale.

« C'est un honneur pour moi de parler devant vous, pasteurs et éducateurs du peuple congolais, notre peuple. En effet, l'association désir d'unité vient aujourd'hui au séminaire pour faire la promotion du vivre ensemble. Elle est née du désir de voir les congolais vivre unis et en paix, afin de bâtir ensemble et dans la diversité, un Congo toujours plus



Jean de Dieu Kourissa

beau, plus grand et rayonnant », a déclaré Jean de Dieu Kourissa avant d'ajouter, « L'ADU a pour objectif, de poser la question du vivre ensemble face à la montée du repli identitaire et des extrémistes religieux, politiques, culturels. C'est donc un espace de réflexion et d'action sociale sur la question du vivre ensemble apaisé ».

Aucune grande nation, a renchéri l'orateur, n'a de fondement ethnique. C'est au contraire le mélange, la mixité qui sont importants dans une nation. Le Congo étant notre bien commun, il nous revient à chacun d'apporter notre contribution pour sa construction. Car nous avons plusieurs défis à relever à

l'instar du vivre ensemble comme : la paix, le développement du Congo, la consolidation des acquis démocratiques, la lutte contre l'impunité, la bonne gestion et la redistribution des richesses du pays.

C'est ainsi, a poursuivi l'orateur il convient de barrer la voie au tribalisme pour mieux affronter ce combat commun. Il a appuyé son argumentaire en prenant l'exemple de notre hymne national qui énonce dans ses lignes : « oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais » ou encore « vivons pour notre devise : unité, travail, progrès ».

Dans cette volonté de vivre ensemble a dit le président de l'ADU, nous devons rechercher ce qui contribue à la paix et au progrès. Cela va de soi, il n'y a pas de vivre ensemble sans volonté de dialogue, sans le courage de se pardonner. L'orateur a conclu sa communication par la citation de Martin Luther King qui stipule : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ».

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSULTATIONS POLITIQUES

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou : « Le Congo est au-dessus des partis et des hommes politiques »

Alors que le membre du bureau politique de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Ange Edouard Pougui a écopé d'une suspension pour avoir été reçu par le chef de l'Etat dans le cadre des consultations politiques, l'autre membre influent de ce même parti et deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou a franchi le 3 juin le perron du palais du peuple.

Interrogé par les journalistes sur les risques qu'il court de se faire sanctionner par son parti, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou a simplement répondu que « le Congo, notre pays, est au-dessus des partis et des hommes politiques. En tant qu'acteur politique, je n'ai pas de raison de tourner le dos au Congo. Nous avons parlé avec le président de la République des problèmes liés à la vie du pays. Pour ce qui est de la sanction, c'est une affaire interne à notre parti ».

En ce qui concerne le changement ou non de la Constitution, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou pense qu'il n'est pas opportun de changer ou même de réviser la loi fondamentale parce qu'elle ne pose aucun problème du moins, a-t-il insisté, dans le fonctionnement des institutions. Par contre, il se dit favorable au dialogue national qu'il pense être le moyen le plus indiqué d'apporter des solutions aux différends politiques et sociaux. De son côté, la délégation du Conseil œcuménique du Congo, conduite par son vice-président, le pasteur Joseph Mavoungou Tchibinda, pense qu'il est une entité neutre qui n'a pas le pouvoir de donner son point de vue sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Cependant, il accompagne le pré-

sident de la République à consolider la paix chèrement acquise au Congo. En outre, le Conseil œcuménique du Congo a suggéré au chef de l'Etat de convoquer le dialogue national seul lieu idéal, selon le conseil, pour débattre des sujets liés à la marche du pays.

Le président de la Force montante congolaise (Fmc), jeunesse affiliée au parti congolais du travail (Pct), Juste Bernadin Gavet, qui conduisait la délégation de son mouvement, a indiqué à la presse qu'il est venu

DÉLÉGATIONS ANNONCÉES POUR LE JEUDI 4 JUIN

Les consultations politiques qui ont commencé le 20 mai dernier s'achèvent ce jeudi 4 juin. Le président de la République recevra les dernières délégations selon le programme suivant:

Le matin : l'Organisation des femmes du Congo ; le Front uni des républicains congolais ; la Synergie et développement de l'Afrique ; le Parti libéral congolais et le Parti congolais du travail.

L'après-midi: le haut conseil national des sages du Congo ; l'alliance pour la démocratie, le développement économique et social du Congo ; la Synergie des femmes des plateaux et le Club perspectives et réalités.

réaffirmer au président de la République la volonté de son organisation de changer la Constitution actuelle. En outre, il a mis à profit cette occasion pour aborder les problèmes auxquels la jeunesse congolaise est confrontée, à savoir : le chômage et

la pauvreté.

La délégation de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), conduite par son chargé de la communication, Lessita Otangui, dit avoir parlé avec le chef de l'Etat des questions liées à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. En ce qui concerne le changement de la Constitution, la Cosylac affirme ne pas avoir le pouvoir de parler des questions politiques. Par contre, elle soutient la convocation du dialogue national, parce que, a dit Lessita Otangui, il est le seul moyen par lequel les syndicalistes résolvent leurs différends. Le Mouvement national pour une nouvelle République est favorable aux réformes institutionnelles et au dialogue. Sa délégation était conduite par le député Paul Tchignoumba. Sa

l'après-midi. Il a indiqué aux journalistes qu'il n'a pas évoqué avec le président de la République la question relative au changement de la Constitution. Par contre, il est favorable au dialogue national qui constitue, selon lui, une condition nécessaire pour apporter les solutions idoines aux contradictions politiques actuelles.

Invité par les journalistes à s'expliquer sur l'éventualité d'une sanction du parti qui l'attend, l'ancien ministre a indiqué qu'il a averti la hiérarchie de son organisation avant de répondre à l'invitation du chef de l'Etat. Malgré son refus, a-t-il expliqué, il s'est entêté à venir s'entretenir avec le président de la République.

De son côté, le collectif des ex-combattants de la Bouenza, conduite par Sadath Sakala, souhaite la poursuite du dialogue entre les congolais à l'image des précédentes tenues à Brazzaville, Ewo et Dolisie. Cet avis est presque partagé par le collectif des transporteurs en commun du Congo dont la délégation était conduite par Patrick Milandou.

Denis Mougalla, qui a conduit la délégation de Synergie 30, a indiqué à la presse que le chef de l'Etat devrait poursuivre son œuvre de construction et de reconstruction du Congo. Le Cercle des jeunes nationalistes que dirige Elie Sosthène Olessongo, pour sa part, est favorable au changement de la Constitution et à la convocation du dialogue.

Roger Ngombé et Jean Jacques Koumba

Majesté le Roi de Mbaya a choisi de ne rien révéler à la presse après son entretien avec le chef de l'Etat. L'ancien ministre Clément Mouamba est la première personnalité à avoir été reçue par le chef de l'Etat dans

« Il faut poursuivre le dialogue, même sans cameras », pense Clément Mouamba

Au sortir de sa rencontre avec le chef de l'Etat, l'ancien ministre des Finances a exprimé son opinion sur les principaux sujets qui marquent l'actualité nationale.

Quelles sont les préoccupations que vous avez fait savoir au chef de l'Etat ?

J'ai dit au président que le dialogue est une vertu, le dialogue est une question nécessaire, mais pas suffisante. Lorsqu'il y a un dialogue, lorsqu'on arrive aux conclusions, il faut que ces conclusions soient appliquées. Ce qui n'a pas été le cas pour Ewo et Dolisie. C'est une attente, personnellement je suis pour le dialogue. Si le dialogue aboutit à des conclusions consensuelles et qu'elles soient appliquées, c'est comme cela qu'on peut faire fonctionner notre démocratie, en essayant de bannir l'intolérance et l'incompréhension que nous constatons dans un camp comme dans l'autre. J'ai également dit que dans ce dialogue il ne faut pas occulter la lancinante question de la gouvernance électorale. Il faut que dans notre pays quand quelqu'un est élu, qu'il soit fier de la légitimité populaire, parce qu'il est proprement élu. Et que celui qui n'est pas élu soit également capable de reconnaître, avec dignité son échec. Ce n'est pas une fatalité. Et quand nous aurons atteint ce niveau, je crois que le Congo aura fait des progrès, parce que nous balbutions. Il faut renforcer cette démocratie. Voilà les thèmes essentiels sur lesquels j'ai donné mon avis au chef de l'Etat.



Et au sujet de la Constitution ?

Tout est question des priorités. Un pays peut prioriser ses problèmes. Aujourd'hui c'est un ordre qui pose problème. J'ai dit au président qu'il y avait une passion autour de cette question. Lorsqu'il y a une passion, on peut prendre des décisions dans une période aussi passionnelle. Parce que cette constitution pose effectivement des problèmes. La modifier ou ne pas la modifier je lui ai dit simplement qu'il y a des camps, le pour et le contre, c'est tout à fait normal. Il faut les réconcilier, il faut aller à un consensus. Moi, à titre personnel, j'ai marqué des réserves sur son changement, surtout par rapport au moment où il faut le décider. J'ai dit au président, par rapport à une date butoir, celle de juin-juillet 2016, pour

la prochaine élection. Donc il faut faire en sorte que tout cela puisse être réglé dans les délais, pour que la bulle que nous sentons dans le pays ne puisse pas éclater dans le désordre. A titre personnel je ne suis pas partant pour un changement de la constitution, je l'ai exprimé courageusement au président. Je lui ai également suggéré que le dialogue, il faut le poursuivre, même sans cameras. Il faut parler, continuer à parler aux populations, à tout le monde. Je lui ai montré que j'étais toujours ouvert au dialogue. C'est ce que je viens de faire. Il faut briser les glaces. Je suis venu ici et j'assume ce que je fais, je suis citoyen de ce pays. Et j'ai aussi déploré que nous ayons autant d'hommes politiques dans le pays, mais très peu d'hommes d'Etat. Quand on est homme d'Etat on sait avaler sa colère. Dans ma langue on dit la colère d'un insensé on la lit sur la figure, celle d'un sage est enfouie dans les entrailles.

Sur l'économie ?

On n'a pas parlé d'économie. Puisqu'on lit la macro économie, les tendances sont bonnes, les taux sont bons ; nos taux de croissance, pratiquement tournent autour de 5%, c'est une aubaine, par rapport à ce qui se fait ailleurs. Donc l'économie congolaise, globalement, se porte, relativement bien, même si le pétrole nous joue des sales tours. Là aussi le grand problème, c'est la répartition de la richesse nationale, pour consolider

l'unité nationale. Tout le monde doit participer à cet effort et jouir de cette richesse. C'est fondamental.

Sur les raisons d'avoir répondu positivement à l'invitation du Chef de l'Etat ?

Avant de venir ici, j'ai saisi Tsaty Mabilia qui est le secrétaire général. Je lui ai dit que j'avais une invitation et que j'irais. Il me l'a déconseillé, comme le parti avait pris position. J'ai dit, à ce moment-là vous me prenez pour un indiscipliné, mais je ne suis pas paniqué pour cela. J'ai beaucoup travaillé pour l'unité de l'UPADS et je continue à travailler pour l'unité de ce parti. Je ne regrette pas la décision ni le déplacement que je viens de faire ici. Vous lisez les médias, vous lisez les réseaux sociaux. Il paraît qu'on vient ici pour ramasser de l'argent. On ridiculise les cadres, on veut les vilipender dans le monde entier, je trouve cela, totalement, désolant. Je n'ai aucun complexe de venir saluer le chef de l'Etat, le chef du village. Quelle qu'en soit la nature des problèmes, ce que je viens de faire je l'assume. Je parle la tête haute, regardez mes mains, elles ne sont pas pleines d'argent. Je n'en ai pas non plus dans les poches.

Sur la sanction qui pourrait en découler ?

La sanction ? Mais je l'assume. J'étais dans ma vie un bon élève, rarement sanctionné, et j'ai fini ma carrière, je n'ai même pas eu un blâme.

La Rédaction

POMPES FUNÈRES

Le cimetière municipal de Matari en cours d'aménagement

Le site de ce cimetière municipal, situé dans le nord-ouest de la ville capitale, a été visité le 2 juin par le maire Hugues Ngouélondélé, en préparatif des prochaines inhumations urbaines.



Le maire Hugues Ngouélondélé visitant le site

C'est à cause de la saturation des espaces d'inhumation des cimetières du centre-ville et d'Itatolo, que ce site du cimetière de Matari qui est une vaste étendue de 2 millions 50 mètres carrés, avait été choisi par les conseillers municipaux. Encore en phase d'aménagement par la société Franco-vilareci, ce site va prévoir dans un délai d'un an plus de 5500 caveaux d'inhumations. Actuellement, 240 caveaux sont déjà disponibles en prélude aux traditionnelles inhumations.

Outre l'équipement du site en caveaux, le cimetière municipal de Matari connaît encore des difficultés pour sa mise en fonctionnement, parmi lesquelles le manque de voies d'accès. Néanmoins, il a été prévu la construction de deux voies modernes pour faciliter l'accès par véhicule à ce site : l'une en passant par le quartier Moukondo, soit 22 kilomètres et l'autre par la périphérie de Massengo. Et, la seconde difficulté découle du retard de paiement par l'Etat Congolais des échéanciers envers les propriétaires terriens. Cette dette avoisine 275 millions de francs CFA. Toutefois, l'Etat congolais avait entamé en 2011, le paiement de ces échéanciers qui normalement devraient prendre fin en 2013. Pour l'heure 95% des terriens ont été indemnisés.

A ce sujet, le maire Hugues Ngouélondélé a rassuré les propriétaires terriens du paiement de cette dette car, a-t-il indiqué, « ce dossier relatif au déblocage des fonds est déjà avancé au niveau du trésor public... ».

On se souvient que, dans un récent passé, le maire avait été préoccupé par ce sujet et avait même adressé, en date du 30 octobre 2014, une correspondance, incitant le gouvernement par l'intermédiaire du ministère des Finances, à trouver une issue favorable à ce dossier.

Selon les informations recueillies sur le site du cimetière municipal de Matari, l'inauguration de cet espace d'inhumation est très attendue par les communautés brazzavilloises. Enfin, des techniciens avisés affirment que ce cimetière offre une garantie d'inhumations d'une durée d'un demi-siècle.

Fortuné Ibara

PROGRAMME DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Des soins de santé gratuits pour la population de Pointe-Noire à partir du 06 juin 2015

Rendre accessibles les soins de santé aux populations vulnérables, tel est le mobile du programme de santé communautaire qui commence le 6 juin 2015 à Pointe-Noire. Initié par le député Denis Christel Sassou Nguesso, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la population, ce programme, s'étendra sur l'ensemble du territoire congolais.

Le gouvernement s'emploie à offrir aux Congolais les soins de santé nécessaires : la construction et la réhabilitation des infrastructures, l'acquisition des équipements, des médicaments et d'autres intrants sans oublier la mise en œuvre de diverses mesures de gratuité sont visibles. Mais, cette offre de santé reste encore insuffisante.

Ce constat a conduit le député Denis Christel Sassou Nguesso à mettre en place ledit programme caractérisé par l'administration gratuite des soins de santé aux populations vulnérables congolaises. C'est un hôpital mobile, une « caravane sanitaire », qui ira à la rencontre de la population ciblée dans les différentes contrées du pays, afin d'y administrer des soins efficaces.

Modeste contribution d'un élu du peuple

Pour Denis Christel Sassou Nguesso, ce programme de santé communautaire est une contribution – modeste soit-elle – d'un élu du peuple, aux efforts de l'Etat dans un domaine qui touche toutes les couches sociales du pays. Parce que le mandat du député est national, il ne peut pas se contenter de mener des actions que dans sa circonscription électorale.

De par sa durée et la diversité des soins de santé qu'il compte apporter, ce programme est le premier du genre au Congo. Il se fixe pour objectif d'apporter, gratuitement et de façon ponctuelle, des soins de « qualité », notamment aux populations vulnérables. Il s'agit, en réalité, d'accompagner l'action louable du gouvernement.

La ville de Ouessou dans la Sangha, au nord du pays, sera la prochaine étape de cette caravane des soins de proximité, aussi bien préventifs que curatifs.

Quatre sites pour des soins de santé diversifiés

Dans la ville de Pointe-Noire qui en

servira de rampe de lancement, ce programme s'exécutera, pendant un mois environ, selon l'affluence, sur quatre sites, dont deux à l'hôpital général de Loandjili ; lequel est le point de départ de la caravane.

Ainsi, Loandjili 1 est réservé à la prise en charge des spécialités comme les Analyses biologiques ; l'imagerie médicale et l'IRM, la Chirurgie Ophtalmologique, la Stomatologie, l'Anesthésie et la réanimation, les consultations pédiatriques, la médecine interne et la cardiologie. A Loandjili 2, seront reçus les cas de Chirurgie bucco-maxillo-faciale ainsi que d'Anesthésie et Réanimation. L'hôpital général Adolphe Sicé recevra les différents cas de chirurgies (pédiatrique, ORL, gynécologique), d'anesthésie et Réanimation, des consultations pédiatriques, de médecine interne et de cardiologie. Le dernier site, l'hôpital de base de Tié-Tié, est réservé à la chirurgie générale, l'anesthésie et la réanimation, aux consultations pédiatriques, à la médecine interne et à la cardiologie.

La constance

A travers cette action d'intérêt

national, l'honorable Denis Christel Sassou Nguesso affiche sa constance dans la mise en œuvre des actions de nature sociale, car cette campagne des soins de santé aux personnes vulnérables n'est pas la première. Il a déjà, antérieurement, mené plusieurs activités sur le terrain dans ce cadre. Allusion faite aux campagnes de dépistage du cancer du col de l'utérus, de vaccination des jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus, des soins divers et de vaccination à Oyo, sans oublier des dons de matériel sanitaire, l'organisation du 6ème symposium de carcinologie à Dolisie et de la 1ère journée médicale et pédagogique. Il a également offert des dons d'ambulances aux hôpitaux du département de la Bouenza.

En somme, la « Caravane de santé » qui va se dérouler dans les principales villes et localités, du sud au nord du Congo, constitue un nouveau palier des actions que l'honorable Denis Christel Sassou Nguesso envisage en faveur de la santé de ses compatriotes. Il apporte ainsi à sa manière la pierre à la promotion de la politique de santé du président de la République.

TIMCO

EXPLOITATION FORESTIERE TRAVAUX PUBLICS MENUISERIE INDUSTRIELLE

OFFRES D'EMPLOI

TIMCO, Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle (SARLU) dont le siège est à Brazzaville, est une menuiserie industrielle Congolaise. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement :

1-Un Chef d'Équipe Électromécanique H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC + 2 / 3 ou Ingénieur En Électromécanique

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le secteur industriel

• Compétences Requises :

- Capacité à maîtriser un ou plusieurs secteurs techniques : électronique, électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique

- Capacité à lire et interpréter un plan ou schéma.

- Capacité à évaluer visuellement ou l'aide d'appareils une panne, une dérive, une anomalie.

2-Un Dessinateur Projeteur Métreur en Menuiserie H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC + 2 / 3 En Architecture ou Diplôme Équivalent

• Expérience Professionnelle :

- 2 ans ou plus dans la conception ou éventuellement dans la construction des bâtiments.

• Compétences Requises :

- Maîtriser les techniques de dessin industriel.

- Réaliser rapidement des calculs, des plans en respectant avec rigueur des

normes et un cahier des charges.

- Maîtriser le logiciel AutoCad (2 et 3D).

3-Des Menuisiers Débutants et Qualifiés

Profil recherché

• Diplôme :

- BET/BEP/CAP/BAC Pro en Menuiserie ou Diplôme Équivalent

• Expérience Professionnelle :

- Avec ou sans expérience dans la menuiserie.

• Compétences Requises :

- Savoir lire et interpréter un plan, et pouvoir réaliser avec précision, à l'aide des machines disponibles, les coupes, les assemblages, les collages, les finitions pour obtenir les menuiseries décrites dans ce plan.

4-Responsable Qualité-Hygiène-Sécurité H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC+2 / 3 dans le domaine de la qualité ou de la gestion industrielle

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le domaine industriel

• Compétences Requises :

- Bien connaître les processus de l'entreprise, ses flux et les technologies associées.

- Maîtriser les normes, la certification ou la labellisation choisie.

- Définir et négocier une politique QSE ou de management intégré.

5-Ingénieur Réseaux, Systèmes et Sécurité H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC+4 / 5 en Informatique de Gestion ou en Système et Réseau Informatique

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le Domaine de l'informatique de gestion et système réseau

• Compétences Requises :

- Installer, configurer, dépanner un parc informatique.

- Maîtriser les techniques nécessaires pour interconnecter les réseaux et les systèmes de télécommunication.

- Utiliser avec aisance les principaux logiciels utilisés dans l'entreprise : bureautique, bases de données CAO, GPAO, DAO, etc.

6-Conducteur de Travaux en Menuiserie H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- Bac+2 / Bac+3 Métiers du Bois ou des Bâtiments et Travaux Publics

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie et de travail en production ou en pose.

• Compétences Requises :

- Avoir une vision globale des chantiers à entreprendre et connaître les matériaux, processus de production, contraintes techniques et réglementaires pour organiser l'agencement.

- Anticiper d'éventuels problèmes de pose et rechercher les solutions techniques en amont- Assurer un dialogue permanent avec l'équipe, disposer de qualités relationnelles développées et un esprit d'équipe.

7-Commercial H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC+2 / 3 en marketing ou en management d'une grande école reconnue, dans les métiers du Bois ou dans les Bâtiments et Travaux Publics.

• Expérience Professionnelle :

- 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie ou dans la construction des bâtiments

• Compétences Requises :

- Définir une politique et une stratégie commerciale avec la vision globale de l'entreprise à moyen terme.

- Connaître les styles de meubles, les techniques de production, les principaux fabricants et la concurrence.

- Élaborer le cahier des charges commercial (tendances, tarifs...) pour les nouveaux modèles.

8-Mécanicien H/F.

Profil recherché

• Diplôme :

- BAC Pro en génie mécanique ou maintenance industrielle ou un équivalent.

• Expérience Professionnelle :

- 2 ans ou plus dans la mécanique ou en maintenance industrielle dans une entreprise de fabrication.

• Compétences Requises :

- Capacité de Participer à l'installation et à la fabrication des nouveaux équipements de production et autres équipements ou articles nécessaires à la gestion des opérations.

- Capacité à faire fonctionner, réparer et entretenir régulièrement le matériel et les équipements de production.

- Habilités en soudure, usinage conventionnel, pneumatique et hydraulique.

Le dossier devra obligatoirement

contenir une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, et doit être adressé à la Direction Générale de TIMCO, 29 rue Léon Jacob Mpila Centre Ville, B.P: 1041, Brazzaville-Congo ; ou par courriel à contact.solthy@gmail.com au plus tard le lundi 15 Juin 2015.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Si les acteurs ne jouent pas le jeu de la démocratie, la contestation peut devenir un mode banal d'expression politique »

Augustin Loada, professeur de droit et de sciences politiques à Ouagadougou, RFI, 14 août 2013

« La pauvreté généralisée et les privations représentent de fait les principales causes des mécontentements et des violences qu'on observe au Burundi à l'heure actuelle. »

Déogratias Niyonkuru, secrétaire général de l'organisation burundaise Appui au développement intégral et à la solidarité sur les collines (ADISCO), Jeune Afrique, 03 juin 2015

« La conscience est la colonne vertébrale de l'âme. Tant que la conscience est droite, l'âme se tient debout. »

Pierre Antoine Cousteau, journaliste et essayiste français, auteur de « Huguothérapie » (Via Romana, 286 pages)

« Le Nigéria est une démocratie dynamique, avec des débats, des échanges, une presse et une intelligentsia de qualité. Mais... ce pays continue d'être le théâtre de fortes crispations et de tensions. Le Nigeria, c'est un peu l'équivalent du Mexique en Amérique centrale ou du Pakistan ou du Bangladesh en Asie. »

Amzat Boukari-Yabara, auteur de Nigeria (Editions de Boeck, 2013), RFI, 28 mai 2015

« On demande à l'islam de se remettre en question et on a raison, car l'islamisme, excroissance malade de l'islam, n'est pas le seul problème à s'élever devant le siècle qui s'ouvre : il y a, aussi, ces législations barbares que l'on ne peut plus admettre, qui font régner l'obscurantisme. »

Rafael Tyszblat, médiateur et facilitateur de dialogue interculturel, La Vie, 26 janvier 2014

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Lancement d'un concours de rédaction et de dessin à Lekana

A l'occasion de la journée internationale de l'enfant africain qui sera célébrée le 16 juin prochain, la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba (Felbo), a procédé le 2 juin dernier dans l'enceinte de l'école 18 mars de Lekana, au lancement officiel d'un concours de rédaction et de dessin pour les plus petits (avec 2 catégories d'âge délimitées), regroupant plus de mille enfants (collèges et primaires), sur le thème de l'Union africaine : « Le droit à la participation des enfants ».

Une mobilisation avec près de 3000 enfants se fera le 13 juin prochain à Lekana pour fêter ensemble avec les lauréats du concours et plusieurs lots de cadeaux seront remis à 30 gagnants

s'est exprimé, sur la raison de l'organisation de cette commémoration dans le district de Lekana. Un choix retenu parce qu'il répond d'après lui, à l'idéal de la Felbo. « Il faut reconnaître



Les élèves dans la salle

(18 dans la catégorie d'âge des collèges et 12 dans la catégorie d'âge des primaires). Les élèves et candidats passeront des épreuves écrites de rédaction pour les collégiens et de dessins pour les écoliers du primaire.

La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant de la Felbo, Modeste Elenga, d'Alphonsine Akobe et de Jules Nguébo, respectivement sous-préfet de la localité et maire de la communauté urbaine de Lekana. A l'issue du lancement, le représentant de la Felbo,

que la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba est une fondation qui œuvre pour le bien-être de l'enfant. Ce n'est pas notre première action. Voilà pourquoi cette année, nous avons trouvé utile de répondre à l'invitation des autorités locales du district de Lekana et de sa communauté urbaine », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Nous avons pensé par rapport au thème, donner la parole aux enfants, leur accordant ainsi la possibilité de s'exprimer ».

Intervenant de son côté, le

sous-préfet de Lekana a déclaré être fier du choix de son district par cette fondation. « C'est vraiment un grand plaisir parce qu'à un moment donné, il faut rompre avec la monotonie ».

Bien avant cette session, le représentant de la Felbo et les autorités locales du district, avaient procédé à la distribution des kits scolaires à plus d'un millier d'élèves et écoliers pour leur permettre de mieux affronter les épreuves.

La Journée internationale de l'enfant africain a été créée par l'Organisation de l'Unité africaine. Elle permet d'attirer l'attention sur la vie des jeunes africains et propose chaque année, un thème à débattre. Cette journée commémore une marche d'élèves africains en 1976 à Soweto (Afrique

du sud). Ces enfants sont descendus dans la rue pour exiger le respect de leurs droits. Des centaines d'enfants ont été abattus lors de cette marche, ceci a entraîné 15 jours de manifestations pendant lesquelles le régime de l'apartheid fit plus d'une centaine de victimes et plus d'un millier de blessés. Pour honorer la mémoire des victimes et rappeler le courage des manifestants, une journée de l'enfant africain est instituée le 16 juin de chaque année depuis 1991.

Guillaume Ondzé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	5 jours	1 au 5 juin 2015
Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?	3 jours	9 au 11 juin 2015
La fiscalité du patrimoine : perfectionnement	3 jours	14 au 18 juin 2015
La satisfaction client et l'exploitation des réclamations	3 jours	23 au 25 juin 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU SECRÉTARIAT NATIONAL DU RASSEMBLEMENT CITOYEN (RC)

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) a le triste regret de constater qu'un parti politique, la CADD (Convention pour l'Action, la Démocratie et le Développement) de création récente s'est donné comme logo, le Coq. Ce constat a été fait sur les banderoles déployées dans la ville de Brazzaville par la CADD, au début de cette semaine.

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) rappelle à l'opinion nationale que le coq est le logo du RC, depuis la création de ce parti en 1998, comme l'atteste le récépissé délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) est convaincu qu'une erreur d'inattention au niveau de l'Administration du Ministère de l'Intérieur a fait que ce parti politique choisisse le coq comme logo. En effet, l'Administration du Ministère de l'Intérieur aurait pu l'informer que le coq est déjà utilisé comme logo par un autre parti, le Rassemblement Citoyen.

Face à cette situation, le Président du Rassemblement Citoyen (RC) a saisi, par courrier du 01 Juin 2015, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, pour demander à la CADD de changer instamment et sans équivoque de logo, afin d'éviter toute confusion dans la vie politique des deux partis.

Dans l'entre-temps, il est demandé aux élus, aux cadres, militants et sympathisants du Rassemblement Citoyen (RC) de garder leur sérénité.

Fait à Brazzaville, le 02 Juin 2015

Pour le BUREAU EXECUTIF NATIONAL

Le Secrétaire National,


Eugène KIMBEMBE



ALIMENTATION ET SANTE

Les légumes frais et transformés, même valeur nutritionnelle que les fruits

Les légumes sont, comme les fruits, des produits du monde végétal. Bien souvent on les confond et on prend les uns pour les autres. Ce qui est vrai, c'est qu'ils sont complémentaires et peuvent même dans une certaine mesure se substituer. En effet, ils contiennent les mêmes éléments nutritifs, en dehors de la teneur en sucre qui est moins importante dans les légumes. Les légumes sont des plantes potagères dont on consomme selon les espèces, les graines, les tiges, les fruits ou les racines. Les légumes verts sont des légumes consommés frais peu après la cueillette ou après conservation. Les légumes secs sont de graines de légumineuses arrivées à maturité, comme les pois, les haricots ou les fèves.

La composition chimique des légumes frais est presque similaire à celle des fruits frais, avec en prime une quantité considérable de fibres. Cette composition sur 100g de produit est la suivante: eau 71 à 93g (sauf dans les légumes secs), protéines: 0,45 à 1,3g, lipides: 0,1 à 0,3g, glucides: 0,1 à 3g, éléments minéraux: calcium, potassium et magnésium, vitamines C, B9, Bêta-carotène ou provitamine A, K, et des fibres. Il convient de souligner que la vitamine C est plus abondante dans les légumes verts comme le chou vert et rouge, l'épinard et le poivron, dans les salades comme le cresson, l'oseille, dans les poivrons et le persil. La provitamine A ou Bêta-carotène se trouve dans la carotte, le chou vert et l'épinard, la vitamine B9 dans l'asperge, la betterave, le brocoli, le concombre, la vitamine K dans le chou, la laitue, la carotte, les fibres dans les légumes verts et les salades.

Les légumes ont les mêmes vertus que les fruits et doivent d'ailleurs être associés à ces derniers pour une meilleure santé du consommateur. Utilisés intelligemment, ils ont la faculté de soigner ou en tout cas de prévenir certains maux. En dehors du fait qu'ils jouent eux aussi un rôle dans la prévention des maladies cardiovasculaires ou de certains cancers, les légumes ont d'autres qualités qui les rendent indispensables grâce aux flavonoïdes, lutéïnes ou autres pigments qu'ils contiennent. Ils sont préconisés dans les maladies cardiaques parce qu'ils apportent la vitamine C. Au-delà, les légumes sont riches en substances protectrices comme l'acide alpha linoléique (acide gras insaturé), les caroténoïdes et surtout les flavonoïdes (pigments végétaux). Sans légumes, la vraie santé est impossible, car on prive alors l'organisme d'un éventail exceptionnel de micronutriments très bénéfiques pour l'organisme. Les champignons par exemple, pauvres en calories et riches en fibres, représentent un aliment sans danger même pour certains malades tout comme ils ont une place de choix dans l'alimentation minceur. Le chou protège et inhibe l'activité de certains cancérogènes et son jus est efficace contre les ulcères gastro-intestinaux.

Les légumes, à l'opposé des fruits, sont tellement peu caloriques que même les diabétiques peuvent les consommer à volonté. Il est fortement recommandé de manger 5 portions de légumes et fruits par jour.

Par Ange Koukou,

Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

NIARI- JUSTICE

Le tribunal de Dolisie refuse de faire prêter serment à 25 agents de l'économie forestière

25 agents de l'économie forestière exerçant à Sibiti dans le département de la Lékoumou se sont vu refuser la possibilité de prêter leur serment de début de carrière au tribunal de grande instance de Dolisie au motif que ce tribunal n'a pas la compétence territoriale de traiter les affaires qui concernent la juridiction du département de la Lékoumou.

Abordés par la presse locale dans les couloirs du palais de justice de Dolisie après annulation de la cérémonie de prestation de serment, les agents de l'économie forestière de la Lékoumou ont fait savoir qu'ils avaient préféré déposer leur dossier au tribunal de Dolisie et payé 36.000 FCFA

de frais d'étude et de prestation de serment contre 100.000 FCFA que le tribunal de grande instance de la Lékoumou leur a exigé, alors que la même prestation coûte 10.000 à 15.000 FCFA à Brazzaville, ont-ils précisé.

Ils ont exprimé leur étonnement sur les écarts constatés pour les mêmes prestations et leur indignation sur l'attitude du tribunal de Dolisie qui aurait pu les informer à l'issue de l'étude du dossier, au lieu de leur faire causer les dépenses de déplacement pour les convier à la cérémonie de prestation de serment. Le serment que prête les agents de l'économie forestière est conforme aux dispositions réglementant le code forestier qui stipule à l'article 112

que ces agents avant d'entrer en fonction doivent prêter serment devant la juridiction de la localité où ils vont exercer, a-t-on rappelé.

Le serment fait sous le drapeau engage leur responsabilité dans l'usage des armes à feu, la constatation des infractions réelles et la saisie des produits forestiers illégaux.

Ces agents des services répressifs dont la plupart sont à cinq mois du début de leur carrière et qui n'ont pas encore reçu leur salaire à cause de la léthargie du ministère des finances ont préféré pour certains faire recours à Brazzaville pour prêter serment.

EDUCATION

Douze trophées aux élèves instituteurs de l'ENI de Dolisie

Le directeur départemental de l'enseignement technique et Professionnel au Niari, André Boukoulou a félicité et congratulé le 30 mai les 209 élèves instituteurs de l'ENI de Dolisie à qui il a remis des trophées pour leur participation effective aux activités de la semaine culturelle et sportive organisée du 26 au 30 mai par le directeur de l'ENI de Dolisie Joseph Moukila.

Trois trophées couplés aux enveloppes d'argent dont les montants n'ont pas été publiés, ont été remportés respectivement par les étudiants de la 2ème année mis en compétition avec ceux de la 1ère année aux rencontres sportives de Hand Ball masculin, Hand Ball féminin, et le Ndzango. Un trophée a été remis aux étudiants de la 1ère année qui ont gagné le match de foot Ball joué contre ceux de la 2ème année.

Le groupe théâtral de l'ENI qui a produit quatre représentations sur scène a également reçu un trophée. Le premier théâtre a été une mise en scène sur une élève de Pointe-Noire admise au concours de l'ENI. Elle était femme mariée avec deux enfants. Elle laisse les deux enfants à charge de son mari et arrive à Dolisie pour ses études. Elle s'attrape quelques mois plus tard un partenaire truffé d'argent et coupe par caprice et plaisir toute communication avec son mari et ses enfants. Elle s'attrape par la suite une grossesse non désirée que ce partenaire nie d'être l'auteur. Chassée et désavouée par ce millionnaire, l'étudiante s'accroche à un surveillant qui l'avait admiré à son arrivée à l'ENI de Dolisie et lui traduit sa disponibilité de développer une relation amoureuse avec lui, sollicitant en contrepartie le passage en 2ème année. Le surveillant informé des aventures de l'étudiante avec le millionnaire décline l'offre qui dans le fond ne visait que de lui faire porter la responsabilité de la grossesse. Le pire arrive lorsque le mari de l'étudiante resté à Pointe Noire vient à Dolisie pour retrouver les traces de son épouse, la grossesse était déjà visible. Le mari scandalisé déclare le divorce. Moralité, les étudiantes ont été appelées à prendre au sérieux leur études et de ne pas succomber à toute tentation pour s'assurer la réussite.

La deuxième pièce présentée par le groupe théâtral de l'ENI a porté sur l'institutrice commerçante, une mise en scène sur une maîtresse qui chaque jour amenait des beignets à l'école pour les vendre aux élèves de sa classe. Malheureusement, le jour

où l'inspecteur arrive, elle n'avait pas ses fiches prêtes. Elle se contenta de faire chanter les élèves dont l'un se déchaîne pour venir sur l'estrade lui demander la monnaie, puis un autre avec une pièce de 100 francs solliciter l'achat des beignets et du jus de gingembre. Elle chasse les deux enfants jusqu'à perturber l'atmosphère de la salle. L'inspecteur fut indigné de ce genre de comportement. Moralité, les instituteurs ont été appelés à ne pas pratiquer le commerce dans leur classe, mais à veiller sur la qualité des enseignements donnés aux enfants.

La troisième pièce a porté sur la valorisation du métier d'instituteur à travers une mise en scène de deux étudiants de Bayardelle qui avaient fini leur formation universitaire, mais n'ont pas été engagés à la Fonction publique; l'un a fini par présenter le concours de l'ENI et a pu se faire recruter comme instituteur, l'autre qui n'a pris cette initiative, s'est retrouvé vendeur ambulant de l'eau glacée au marché. Moralité, le public a été informé des opportunités d'emploi qu'offre actuellement l'Ecole normale des instituteurs, au moment où le ministère de l'Education accuse un déficit du personnel assermenté dans la formation de base des enfants qui feront le Congo de demain.

Les étudiants de l'ENI ont par ailleurs reçu un trophée pour la qualité des œuvres d'art présentées à l'exposition de cette semaine culturelle. Au nombre des œuvres artistiques exposées figuraient la maquette architecturale de l'ENI de Dolisie faite avec du pastel et de la colle et des tableaux d'art représentant l'entrée au Congo de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, et une panoplie des objets de décoration, le confort de résidence faite avec du papier de la peinture et de déchets biodégradables, ainsi que l'hymne des normaliens scripté sur un tableau pour l'honneur du métier d'instituteur.

Six groupes constitués des étudiants de la même appartenance ethnique ont également reçu des trophées pour avoir présenté de manière talentueuse des spectacles dancing

de tradition «Téké, Bembé, Punu, lari, Soundi, kamba, dondo, Mbochi, Mbeti» et autres sensibilités. Pour le directeur de l'ENI, Joseph Moukila, ces spectacles ont symbole de représentation cosmopolite au sein de l'ENI qui est une école nationale et de diversité culturelle. Les étudiants qui sortent de l'ENI viennent de partout et seront affectés sur toute l'étendue du territoire national. Il est normal de leur présenter les réalités qu'ils trouveront là où ils iront marquer les premiers pas de leur carrière. Il a salué la compétence du jury mis en place pour apprécier le talent des étudiants.

La 9ème semaine culturelle et sportive de l'ENI de Dolisie a aussi permis aux directeurs départementaux de l'enseignement technique et professionnel André Boukoulou et celui de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation Martin Ngoma de parler aux étudiants de l'organisation administrative et des relations qui lient ces deux directions. Ils ont appelé les étudiants à adopter des attitudes responsables demain lorsqu'ils seront sur le terrain. A ces communications des directeurs départementaux ont été ajoutées celles des cinq chefs de département des sciences exactes, sciences éducatives, sciences humaines et lettres, sport, et arts plastiques qui ont communiqué sur l'organisation administrative. Les échanges ont également eu lieu lors de la séance de micro enseignement où ils ont renforcé leur capacité sur la préparation des fiches, la consultation et l'exploitation des documents de référence, la réalisation des pré-requis, la synthèse et l'évaluation.

Trois conférences ont été animées au cours de cette semaine. L'une sur la préparation de la classe et l'autre sur l'apport de la psychologie à la pédagogie, amenant les participants à comprendre la nécessité de bien connaître l'état d'esprit des élèves, d'identifier le comportement de tous les enfants qui seront mis sous leur responsabilité afin de mieux les encadrer. La troisième conférence a édifié les participants sur la responsabilité de l'encadrer, son accoutrement et l'amour qu'ils devront avoir sur les enfants qu'ils auront à encadrer.

La 10ème édition de la semaine culturelle et sportive aura lieu à l'ENI en 2016 précise-t-on.

Source: ACI

BEYROUTH, votre nouvelle destination de rêve!



Entre Pointe-Noire et Beyrouth, il y a ECAir

POINTE-NOIRE – BEYROUTH
2 VOLS / SEMAINE via Brazzaville

À PARTIR DE
560.000 FCFA^{TTC*}

**Offre soumise à conditions*

Banque Congolaise de L'Habitat



Ouverture de votre **Agence BCH Moungali**

Croisement Avenue de la Paix / Rue Lekana Brazzaville

Agence ouverte de 8H00 à 16H00

Distributeur Automatique de Billets
disponible 24h/24



 www.bch.cg

Un vrai partenaire

AIDE HUMANITAIRE

L'ONU octroie 15 millions de dollars aux réfugiés burundais

Pour aider les réfugiés burundais en Tanzanie et au Rwanda, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien a débloqué, le 2 juin, 15 millions de dollars.

Cet argent qui provient du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) est destiné aux milliers de réfugiés burundais au Rwanda et en Tanzanie. Selon l'ONU, plus de soixante-dix mille personnes, dont de nombreux enfants ont quitté le Burundi en direction des pays voisins depuis que les violences politiques et troubles civils ont éclaté dans la capitale Bujumbura, notamment en avril dernier. Ainsi, les statistiques révèlent qu' environ quarante-six mille burundais ont trouvé refuge en Tanzanie alors que vingt-six mille se trouvent au Rwanda. « Les enfants arrivent aux frontières malades et malnutris. Beaucoup sont non accompagnés ou ont été séparés de leurs familles », a déploré le secrétaire général adjoint, en ajoutant, « Cette allocation d'urgence du CERF sera utilisée pour sou-

nir les réfugiés et les communautés qui les accueillent avec des abris, de la nourriture, des soins de santé et des services de protection et de secours. Je souhaite aussi que ce geste encourage d'autres acteurs à intensifier leur soutien ».

Des réfugiés Burundais exposés aux problèmes de santé. Insistant sur la situation actuelle de ces réfugiés, en s'appuyant sur le rapport des agences humanitaires présentes en Tanzanie, Stephen O'Brien a signifié que les conditions de vie des réfugiés sont désastreuses, ce qui pourra créer de graves problèmes de santé. D'autant plus, le choléra a déjà causé la mort d'environ trente personnes parmi les communautés de réfugiés et d'accueil tanzaniennes. « Au Rwanda, les partenaires humanitaires sont préoccupés par les niveaux élevés de malnutrition et de pro-

tection de l'enfance, étant donné que près de 60% des réfugiés nouvellement arrivés sont des enfants », a précisé, le secrétaire général. Tout en signalant que pour intensifier les opérations humanitaires dans les deux pays, plus de 7,5 millions de dollars seront affectés à des organismes de secours en Tanzanie et près de huit millions de dollars dans le cadre du soutien des opérations de secours au Rwanda.

Par ailleurs, en Tanzanie, les fonds du CERF aideront les nouveaux réfugiés lors du trajet de la frontière vers les centres d'accueil et les camps de réfugiés de Nyarugusu. Pour le Rwanda, cet argent servira à soutenir les besoins immédiats des réfugiés dans deux centres d'accueil et dans le camp des réfugiés de Mahama.

Notons qu'à travers ces fonds du CERF, un plan d'intervention régional pour les réfugiés destiné à apporter une assistance aux réfugiés burundais dans les pays voisins sera mis en place.

Rock Ngassakys

SANTÉ

Une conférence internationale sur le relèvement des pays affectés par Ebola prévue en juillet

En attendant ces assises qui se tiendront du 9 au 10 juillet à New York et qui auront pour but de mobiliser des ressources supplémentaires pour combattre le fléau, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé la communauté internationale à rester mobilisée jusqu'à l'éradication totale de l'épidémie.

Ban Ki-moon s'exprimait ainsi à l'occasion d'une réunion informelle de l'Assemblée générale des Nations unies sur la crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest. « Le Libéria a été déclaré exempt de virus Ebola le 9 mai, après 42 jours sans aucun cas déclaré », s'est félicité le chef de l'ONU dans un discours lors de cette réunion. Il a ajouté que ces progrès remarquables sont le fruit d'un fort leadership national, de l'engagement proactif des communautés locales et de la solidarité internationale.

« En Sierra Leone et en Guinée, la partie n'est pas encore gagnée », a cependant poursuivi, Ban Ki-moon, qui a précisé que l'ONU et ses partenaires continuent de soutenir les efforts dans ces deux pays sous la direction des chefs d'Etats des pays concernés, pour réduire à zéro le nombre de cas. Pour l'heure, et selon l'ONU, la prévalence du virus a fortement baissé par rapport à l'an dernier.

« Nous sommes dans la dernière ligne droite. Ce qui va se passer maintenant est crucial », a affirmé le secrétaire général, appelant la communauté internationale à ne pas baisser les bras jusqu'à ce que l'épidémie soit complètement jugulée. Ban Ki-moon a relevé que les organismes des Nations unies auront besoin de « ressources considérables » pour éradiquer cette épidémie et appuyer les programmes de relèvement rapide.

Présent à cette réunion, l'envoyé

spécial des Nations unies sur Ebola, le Dr David Nabarro, est revenu sur le but de la prochaine conférence, qui selon lui, est « conçue pour aider les pays touchés à obtenir les ressources nécessaires ». Il s'est appesanti sur les initiatives actuelles de l'Union africaine pour mobiliser des ressources auprès des peuples, des gouvernements et des dirigeants d'entreprises africains, en solidarité avec les communautés et les pays d'Afrique de l'Ouest touchés. Le Dr David Nabarro a également mentionné l'importance de l'examen de la réponse apportée à l'épidémie, rendu public la semaine précédente par l'OMS, afin d'établir la façon dont les morts et conséquences de l'épidémie auraient pu être évitées. Il a insisté sur le fait que les efforts en faveur du relèvement des trois pays les plus touchés par l'épidémie ont déjà commencé.

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION CLANDESTINE

L'Union européenne envisage-t-elle une action militaire en Libye ?

Une opération militaire pour l'éradication de l'immigration clandestine des ports libyens est en cours de préparation au sein de l'Union européenne (UE).

Les diplomates européens se retrouveront le 18 mai, pour une décision préliminaire visant à élaborer une série d'actions pour une destruction éventuelle des navires des contrebandiers.

Parallèlement, une stratégie d'aide aux réfugiés est en cours d'élaboration. Selon un document obtenu par le Quotidien britannique, The Guardian, on peut lire : « L'opération nécessite de recourir à un large éventail de forces aériennes, maritimes et terrestres. On envisage le recours aux renseignements stratégiques et tactiques, aux équipes d'abordage, aux patrouilles aériennes et maritimes, aux unités de débarquement, aux forces d'attaque aériennes, terrestres et maritimes, y compris les unités spéciales ».

A travers ce document de 19 pages, on peut noter une prise de conscience des diplomates sur « le besoin de prendre des mesures fermes ». Selon la stratégie choisie, « une opération terrestre en Libye pourrait être nécessaire pour éliminer les moyens de transport et les dépôts de carburant de l'ennemi. L'objectif final vise à détruire le modèle commercial des contrebandiers et c'est pourquoi l'opération doit se dérouler en plusieurs étapes et avec un travail de renseignement actif ».

La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, s'est voulue rassurante cependant : « aucun soldat ne foulerait le sol libyen. Nous ne

planifions aucune invasion militaire en Libye », a-t-elle déclaré après la publication du texte, sans donner plus de précision. S'il s'avère que l'opération soit militaire, elle nécessitera l'approbation du Conseil de sécurité des Nations unies, qui avait déjà donné son avis, plutôt défavorable à une telle action. On sait déjà qu'au moins la Chine n'utilisera pas son veto. En revanche, Moscou aurait verbalement accepté de coopérer, tout en rejetant certains points saillants de la résolution.

Du côté de la Commission européenne, il a été proposé un projet de prise en charge des réfugiés en attendant une décision sur leur sort. La Commission suggère leur répartition à travers l'Europe, soit 20.000 réfugiés d'ici fin 2017. Un appel a été lancé aux pays membres pour assumer ensemble les dépenses, selon une formule spéciale tenant compte du PIB du taux de chômage, du nombre d'habitants, ainsi que du nombre de réfugiés déjà accueillis de chaque pays. Ce qui repartirait les réfugiés de la manière suivante : Allemagne 18,4%, France 14%, Italie 11,8% et Espagne 9%. Berlin, Paris et Madrid soutiennent l'initiative.

Mais la voie du durcissement de la politique vis-à-vis des réfugiés et des clandestins reste populaire, tout comme l'idée de les expulser « chez eux ». Or certains d'entre eux n'ont pas de documents permettant leur identification.

Noël Ndong

IN MEMORIAM



08 juin 2013 – 08 juin 2015
Voici deux (2) ans que Madame Mahoukou Evelyne était arrachée à l'affection des siens. En cette triste date d'anniversaire, ses fils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Maman, nous ne t'oublions jamais !
Que le Père Tout-Puissant l'accorde le repos éternel !

À VENDRE NISSAN JUKE



Année 2013 : Très bon état / 64 000 km / Tél. 06 693 59 18

GRAND CONCERT DE LA REUNIFICATION
"Les souvenirs D'Afrique"
Le 06 JUIN 2015
AU DIPLOMATE
(KARAOKE)
A PARTIR
DE 20H30

AVEC LA PARTICIPATION DE
- PATCHO
- SYSTEMATIC
- CLAUDE DINÈRE
- EL-TSOP

Concert de Dany Danilo
Zouk, Makossa, Rumba
Tap World-music

DANY DANILLO
Extrait de son 1er Album
"Les Souvenirs D'Afrique"

reactor
LES OFFICINES
VINE DE PIZZAZZA
Sté RIGOL

L'artiste musicien **DANY DANILLO**, avec un groupe d'artistes de renommée, vous convie au grand concert de la réunification qui aura lieu au Diplomate « Karaoke », le samedi 6 juin 2015. Cette soirée musicale est organisée en marge des festivités de la réunification célébrée le 20 mai de chaque année au Cameroun.

MUSIQUE

Armel Malonga accorde guitare et expérience

Sociétaire du groupe Biya Lukoyi, Armel Malonga bassiste a entamé depuis deux ans une longue tournée artistique avec les artistes Dieudonné Niangouna et le chorégraphe Delavallet Bidiefono. Fort de cette expérience, il a animé à Brazzaville un atelier afin de partager les pratiques de cet instrument avec les instrumentistes Brazzavillois.

L'atelier de guitare basse intitulé mbongui musical était fondé sur l'analyse du rythme, l'harmonisation et les difficultés que rencontre chaque musicien dans son quotidien. « J'ai écrit des morceaux par rapport à l'univers d'un metteur en scène surtout le côté contemporain et créativité. J'ai des avantages du point de vue de la richesse traditionnelle car j'ai été percussionniste et j'ai joué dans beaucoup de groupes traditionnels comme vocal bantou. Cette basse mélangée au bagage jazz m'a vraiment enrichi ».

Par ailleurs Armel Malonga accompagne du 03 au 14 juin au musée du quai Branly le chorégraphe Delavallet Bidiefono. En outre, il a le projet de publier un livre et une vidéo pédagogique sur la guitare basse avec les livres. « J'ai vu comment se développait la musique ailleurs et cela était une urgence pour moi de faire de temps à autre des ateliers de ce genre », a conclu le bassiste congolais

Hermione Désirée Ngoma

HISTOIRE

Sa Majesté la reine Ngalifourou scrute les écrits de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza

Les correspondances de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza ne cessent d'attirer l'admiration de tous. Après l'inauguration de l'exposition de ces correspondances, le 6 mars 2015 par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et la Journée scientifique consacrée à ses écrits le 16 mai 2015, le tour est revenu le 2 juin 2015 à la reine Ngalifourou de scruter ces correspondances dans toute leur authenticité.

Accompagnée de quelques dignitaires de la Cour royale, la reine Ngalifourou a été reçue au perron du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

par la directrice générale de cet espace, Bélanda Ayessa, avant de visiter les correspondances de l'explorateur qui sont en réalité des pièces précieuses de l'histoire du Congo. D'après Bélanda, nous devons cette histoire à deux grands personnages : Mako Ilôh 1er et à Pierre Savorgnan de Brazza.

Pierre Savorgnan de Brazza avait de la considération pour le peuple qu'il avait découvert, au point de le considérer comme des membres de sa famille. Ses archives ou



Bélanda Ayessa en compagnie de la reine Ngalifourou et du prince Nsalou



La reine Ngalifourou et sa délégation reçue par la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

mieux ses correspondances sont de très grande importance ; c'est ce qui justifie la présence de la reine Ngalifourou au Mémorial. Cette femme exemplaire apporte son soutien multiforme à tout le travail qui y est organisé. Elle a jugé opportune l'invitation de la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, au regard de ce qu'était De Brazza pour notre pays et même

pour l'humanité entière : un homme de paix, comme a su le déclarer Bélanda Ayessa : « Pierre Savorgnan de Brazza était un homme de paix. Voilà pourquoi nous cultivons toujours les valeurs de paix, l'amour dans tout le pays. »

Notons que la cérémonie était agrémentée par l'ensemble traditionnel « Mantisié ».

Bruno Okokana

**OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE,
Commissaire-priseur Maître ESSEBO**

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître ESSEBO Benoît, Huissier de Justice, Commissaire-Preneur à la résidence de Brazzaville, informe le Public Brazzavillois qu'il procédera, à la requête de plusieurs Sociétés de droit Congolais ;

À la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs véhicules 4x4 et Berline de marque Toyota, Ford, Suzuki et Mitsubishi ;

La vente aura lieu le vendredi 05 juin 2015 à l'esplanade du stade EBOUE à côté de la statue.

La visite des véhicules à vendre se fera à l'endroit indiqué ci-dessus du 02 juin 2015 au 05 juin 2015

Vente strictement au comptant et sans garantie ;

Le prix d'adjudication est majoré de 12% ;

Enlèvement immédiat ;

TRES IMPORTANT

Toute personne intéressée à cette vente est tenue de se faire inscrire et retirer le bulletin de participation au Cabinet du Commissaire-Preneur sus nommé situé 05, rue Louis TRECHOT Centre-ville.

Tel : 05 551 07 22 / 06 634 70 27

**L'Huissier de Justice,
Commissaire - Preneur**

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCATS R.A. PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I., B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F.CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P. 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié à qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 20 juin 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL
-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LINSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA / Plasco, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R + 1, cadastré section M, Bloc -, Parcelle N° 436 bis A, superficie : 880,21 m², MPITA, objet du titre foncier n° 24361 ;
Cette villa moderne comprend :
-Un bâtiment principal à étage R+1 ;
-Un bâtiment annexe, à l'arrière ;
-Une grande cour avec jardin ;
-Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;
-Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;

-Une bache à eau
-Une niche contenant un grand groupe électrogène ;
-Une aire de stationnement ;
-La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;
Le lot vendu comprend :

Un Bâtiment principal
•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;
•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

Bâtiment annexe :
Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX
Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes : 250.000.000 F.CFA Soit un total de mises à prix de : 250.000.000 F.CFA Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 22 mai 2015

Pour extrait

Maître Patricia BIGEMI

POINTE-NOIRE

Le Conseil Départemental et Municipal engagé dans le développement durable de la ville

Plusieurs chantiers de réhabilitation des chaussées et de construction des caniveaux ont été visités par le conseil à l'occasion de la deuxième session ordinaire dont la clôture a eu lieu le 29 mai dans la salle de mariage de la mairie centrale sous le patronage du président du bureau exécutif, le député maire de la ville, Roland Bouiti-Viaudo qui avait à ses côtés, messieurs Victor Foudi, Pierre Justin Makosso et Fulgence Ibombo Gakosso, respectivement premier et deuxième Vice-présidents et Premier Secrétaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.

Débutés le 20 mai 2015, ces travaux ont duré 10 jours au cours desquels les 72 conseillers départementaux et municipaux présents aux assises ont, dans un climat serein traité les dix affaires inscrites à l'ordre du jour, a indiqué le premier secrétaire du conseil, Fulgence Ibombo Gakosso dans son communiqué final. Il s'agissait entre autres, du compte-rendu de la 1ère session ordinaire du conseil tenue du 18 au 27 février 2015 ; la délibération portant autorisation du conseil départemental et municipal au bureau exécutif de participer à la création de la société de valorisation et de gestion des produits halieutiques de Songolo (SOVAGHAS), de même que le rapport synthèse de l'état des lieux du département de Pointe-Noire et la délibération s'y rapportant, au moyen du rapport fait par la commission d'équipements et travaux urbains. Aussi, le projet de délibération portant affectation d'un espace public municipal, pour cause d'utilité publique, aux fins de création d'un village artisanal et zone commer-

ciale en vue de la croissance économique et de l'amélioration continue du produit intérieur du Congo. L'autre point à l'ordre du jour a permis aux conseillers de se rendre compte de l'état d'avancement des chantiers municipaux lancés il y a quelques temps, par le conseil à travers une visite guidée par le président du conseil et de la descente dans le district de Tchiamba-Nzassi qui leur a permis d'approfondir leur connaissance de ce district, a ajouté Fulgence Ibombo Gakosso.

Le conseil a reçu tour à tour pendant sa dernière plénière, les directeurs départementaux de la SNE et de la Police. Le premier a exposé sur les causes des délestages récurrents que l'on constate dans la ville et sur les perspectives en matière de fourniture d'électricité et le second, sur le déroulement de l'opération « Mbata ya Bakolo », notamment le contenu exact et des premiers résultats. En effet, sur près de 1500 étrangers en situation irrégulière, environ 800 ont été reconduits



dans les frontières alors que l'opération se poursuit. Clôturant les travaux de la session dite administrative, le président de l'institution a félicité ses membres pour le travail fait et l'adoption des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2014 car, a-t-il martelé, l'exactitude, la précision et la sincérité des opérations que ces deux outils comptables ont dégagées, rassurent de la bonne et étroite collaboration que les services financiers de l'Etat et de notre commune entretiennent au quotidien.

Roland Bouiti-Viaudo a aussi salué les efforts que le gouvernement entend dans le domaine de la coopération bilatérale et multilatérale. « Le projet de valorisation et de gestion des produits halieutiques entre le Congo et le Japon est la traduction manifeste du dynamisme de cette coopération et témoigne de la volonté exprimée par son Excellence Denis Sassou N'Guesso d'ouvrir notre pays au vaste village planétaire dans l'intérêt des populations congolaises », a-t-il

salué. Il a, par ailleurs, remercié l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la fondation Congo assistance, pour le plaidoyer qu'elle a mené, pour la construction de la maison de la jeunesse et de la citoyenneté de Tchiamba-Nzassi, ainsi que les Ministres des hydrocarbures, de la jeunesse ainsi que le Préfet de Pointe-Noire pour leur implication dans la réalisation de ce projet.

Le président du conseil a rendu compte des résultats de l'action engagée par la municipalité sur l'intégralité de son territoire dans la réhabilitation des chaussées et la construction des caniveaux, ce, après les visites guidées des chantiers. « La mission est certes ardue. Mais, elle n'est pas impossible. Pointe-Noire se construit patiemment », a-t-il dit. La réalisation de ces travaux et d'autres projets sont selon lui, la matérialisation du programme d'investissement adopté au cours de la session budgétaire de février 2015. « Le chantier est vaste, il s'offre à nous dans une optique de développement durable, aux générations futures appelées à prendre le relais. C'est donc au rythme des générations successives que se construit durablement la cité en toute symbiose, en toute beauté, en toute harmonie », a-t-il ajouté.

Roland Bouiti-Viaudo a enfin remercié le directeur départemental de la SNE et son homologue de la Police pour leur intervention au cours des assises ainsi que Pierre Sama, secrétaire général du département sortant pour son élévation au poste de Directeur général de la fonction publique territoriale.

Erratum : Dans notre publication du 26 mai « n°2316 » notamment, le publi-reportage relatif à l'ouverture de la deuxième Session ordinaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, nous commentons que les travaux engagés dans la ville se réalisaient grâce à l'aide de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, chef de l'Etat. Lire : les travaux engagés dans la ville s'inscrivent dans le cadre du programme d'investissement de l'année 2015 du Conseil et se réalisent sur ses fonds propres. Cependant, l'institution précise que l'appui du président de la République qui s'élève à 1.756.388.756 F CFA, permettra l'acquisition du matériel de voirie et de travaux publics, dont une centrale d'enrobage, des chargeurs et des camions benne afin d'améliorer l'action du Conseil.



COOPERATION CONGO - UNION EUROPEENNE

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES EN REPUBLIQUE DU CONGO - (PRCCE)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des cabinets, des bureaux d'études, des centres de formation et des organismes d'appui aux entreprises installés au Congo dans le cadre de la mise en place du mécanisme « chèque service »

UGP PRCCE/AMI 004/201

Le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE) a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé. De manière spécifique, le Programme vise d'une part à améliorer les capacités des administrations à définir et mettre en œuvre des politiques sectorielles et à mettre en place un climat des affaires favorables au développement des Petites et Moyennes Entreprises / Très Petites Entreprises (PME / TPE), d'autre part à soutenir de manière durable le développement des PME / TPE. Ce Programme dont le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) assure la mise en œuvre, est financé par l'Union Européenne. Dans le cadre de ses activités, le PRCCE apporte un appui au développement durable des PME / TPE notamment par l'amélioration de leur accès aux services non financiers grâce notamment à la mise en place d'un mécanisme de « chèque service ». A cet effet, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue d'identifier et de sélectionner des cabinets, des bureaux d'études, des centres de formation et des organismes d'appui aux entreprises installés au Congo sur la base de leur expertise dans différents domaines / BDS ci-dessous indiqués. Les critères de sélection qui seront appliqués à tous les cabinets, les bureaux d'études, les centres de formation et les organismes d'appui aux entreprises sont :

- avoir un statut légal reconnu au Congo ;
- être installé dans un local professionnel ;
- disposer des équipements professionnels (ordinateur, salle de réunion, logiciels, etc.) ;
- avoir exercé une activité continue pendant au moins un an ;
- disposer des preuves de capacité technique : au moins 3 références dans les domaines d'expertise du cabinet / bureau d'études / centre de formation / organisme, présentation de la structure, et catalogue des produits offerts ;
- présenter les CV des experts spécialisés avec expérience avérée

Les cabinets, bureaux d'études et organismes peuvent présenter leurs candidatures à la qualification en consortium (groupement)

Les différents domaines / BDS retenus dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt sont présentés ci-dessous et détaillés dans l'annexe 4 :

Produits standards pour les créateurs d'entreprises et les PME existantes
CREATEURS D'ENTREPRISE

1. * Germe / Trie
2. * Germe / Créer
3. * Germe / Gérer

PME

4. * Gestion des ME et éducation financière
5. * Diagnostic Flash
6. Montage de business plan
7. Conseil juridique et fiscal
8. Gestion de la trésorerie
9. Recouvrement des créances

10. Conseil en projet d'entreprise
11. Conseil en communication globale
12. Développement et mise en œuvre de stratégies marketing
13. Maintenance et gestion des équipes
14. Stratégie des ressources humaines
15. Stratégie financière
16. Contrôle et comptabilité de gestion
17. Conseil juridique et fiscal
18. Organisation administrative et du travail
19. Mise en conformité des procédures comptables

Secteur Agro-industrie

20. Procédé amélioré de production des agro ressources : huile de palme
21. Optimisation du séchage amélioré des agro ressources
22. Séchage amélioré du poisson salé
23. Optimisation du fumage du poisson et du poulet
24. Conservation et transformation de fruit
25. Greffage et marcottage des arbres fruitiers
26. Distillation et formulation des essences aromatiques
27. Technique d'élevage des porcs locaux
28. Technique de formulation d'aliment de bétail à base de denrées locales (poulet et porc)

Secteur Logistique

29. Transit et procédure de dédouanement
30. Achat, approvisionnements et gestion des stocks
31. Logistique commerciale, distribution, transport.

Secteur BTP

32. Gestion des projets de construction BTP
33. Technologie de l'information et de la communication (SAGE, Ligne 100, Auto CAD, Data cotation BTP, Base de données)

Secteur bois

34. Gestion d'une exploitation forestière
35. Techniques de martelage (diamètre, cubage, reconnaissance des essences)
36. Techniques de sylviculture

Pour les services marqués d'un *, seuls les cabinets, les bureaux d'études, les centres de formation et les organismes d'appui aux entreprises ayant suivi les formations organisées par le PRCCE pourraient être éligibles.

Les cabinets, les bureaux d'études, les centres de formation et organismes intéressés sont invités à consulter le site www.cde.int pour toutes les informations nécessaires concernant cet appel à manifestation d'intérêt. Ils doivent remplir et soumettre leurs manifestations d'intérêt sur la base de formulaires disponibles à travers le site web www.cde.int et en cliquant sur le lien sécurisé suivant : https://drive.google.com/folderview?id=0BxWtkLQR_3ZnfnZnRWNN-LWhYVlQyVWJENIFRbzJtVD-VQMzYYmJpdDd1LVNzd2FqOWD0akE&usp=sharing

Le courriel soumettant la manifestation d'intérêt doit être intitulé « Appel à manifestation d'intérêt UGP PRCCE/AMI 004/2015 » ainsi que les domaines où se concentre votre expertise (par exemple

produit 2, 4, 7, et 10) et être envoyé à l'adresse suivante : cdeproposals@cde.int

Toutes les questions doivent être adressées uniquement au Procurement Officer du CDE via l'adresse mail : cdeproposals@cde.int. Les réponses aux différentes questions seront publiées sur le site du CDE.

La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est fixée pour le 18.06.2015 à 20h00 (heure de Bruxelles).

Dossier de Candidature pour les bureaux d'étude doit contenir :

1. Manifestation d'intérêt (Annexe 1), y compris :
 - Preuve d'enregistrement des sociétés ou des organismes
 - Présentation des domaines de compétence
 - Références professionnelles
2. Formulaire de déclaration sous serment (Annexe 2)
3. CV ou CVS du personnel / experts (Annexe 3)

4. Sélection des domaines de compétence indiqués dans la liste des produits (Annexe 4)

Les annexes de cet Appel à manifestation d'intérêt se trouvent sur le lien sécurisé suivant : https://drive.google.com/folderview?id=0BxWtkLQR_3ZnfnZnRWNN-LWhYVlQyVWJENIFRbzJtVD-VQMzYYmJpdDd1LVNzd2FqOWD0akE&usp=sharing

PROCÈS JEAN-CLAUDE MUYAMBO

L'Acaj recommande aux magistrats de bien faire leur travail

L'ONG les exhorte notamment à faire preuve d'indépendance et d'impartialité et de résister aux pressions et interférences gouvernementales.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a dénoncé l'ouverture, le 3 juin à 9 heures, au Tribunal de paix de Kinshasa/Ngaliema, du procès pénal contre le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, président du parti de l'opposition Scode. Cette ONG continue de croire que ce politicien congolais a été arrêté pour des raisons politiques et que la justice devrait le libérer sans condition. « L'enlèvement du bâtonnier Jean-Claude Muyambo par l'ANR a été décidé pour sanctionner son départ de la majorité présidentielle et sa participation aux manifestations organisées par l'opposition politique à Kinshasa les 12 et 19 janvier 2015 », a déclaré le chargé de protection à l'Acaj, Me Didier Kalemba, dont l'association a, en outre, demandé au gouvernement de faire libérer, en plus du bâtonnier Jean-Claude Muyambo, tous les prisonniers politiques ou d'opinion. L'Acaj a également fait remarquer que le « gouvernement congolais



Le bâtonnier Jean-Claude Muyambo

recourt régulièrement à l'instrumentalisation de la justice pour réduire les opposants, les défenseurs des droits de l'Homme et les activistes pro-démocrate au silence en leur imputant des charges fallacieuses montées de toutes pièces ».

S'agissant du président de Scode, l'ONG qui dénonce son enlèvement accompagné de mauvais traitement, le 20 janvier, et sa détention pendant cent quinze jours sans être confronté ni au

plaignant, ni à un témoin à charge, a noté que le Parquet le fait poursuivre devant ce tribunal pour trois chefs d'accusations. Il s'agit d'abus de confiance, des menaces d'attentat et de rétention des documents.

Rappelant les faits, l'Acaj a noté que Jean-Claude Muyambo, qui a aussi milité pendant plusieurs années comme défenseur des droits de l'Homme au Katanga, a quitté la majorité présidentielle et a adhéré à l'opposition politique

en signe de protestation contre la modification de la Constitution. Ce qui lui aurait valu plusieurs menaces de mort, des intimidations et de règlement de compte de la part du pouvoir.

L'ONG a souligné qu'il a été enlevé, le 20 janvier, de sa résidence de Ngaliema vers 4 heures du matin par des agents de sécurité sans mandat et conduit dans les différents bureaux de l'ANR où il lui sera informé qu'il allait passer en procès en flagrance pour sa participation aux manifestations, et puis il sera amené au Parquet général de la République avant d'être déféré au Parquet général de Kinshasa/Gombe. Auditionné brièvement sur une vieille plainte de Lubumbashi que le plaignant lui-même avait déjà retirée depuis le 25 juin 2014 par lettre dont copies réservées aux autorités gouvernementales, administratives et judiciaires, a noté l'Acaj, le Parquet va le placer en détention à la prison de Makala alors qu'il n'existait ni commission rogatoire venue du Parquet de Lubumbashi, ni de deuxième plainte à sa charge.

L'Acaj a également regretté le refus, le 5 février, sans raison valable, des demandes de liberté

provisoire qu'il avait sollicitée de la justice. « Le Tribunal de paix de Kinshasa/Gombe confirma sa détention pour trente jours et pourtant il avait aussi produit la lettre de retrait de plainte de soi-disant plaignant. Le 13 février, alors que le Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe devait examiner son appel contre le refus de sa liberté provisoire, le ministre de la Justice va intervenir le matin sur les antennes de RFI en affirmant, sans réserve, que les faits lui reprochés étaient fondés et qu'il avait empoché l'argent de son client », a souligné l'ONG.

Analysant tout le contour de cette affaire, l'Acaj s'est dite convaincue que le bâtonnier Jean-Claude Muyambo est en réalité arrêté en vue de sanctionner son opposition à la modification de la Constitution et la loi électorale. « La prétendue plainte de Lubumbashi est un prétexte utilisé par le gouvernement, dans le cadre de la répression en cours des opposants et des membres de la société civile, pour justifier sa réduction au silence », a conclu cette ONG.

Lucien Dianzenza

BARREAUX DE GOMBE ET DE MATETE

Un nouvel appui de l'UE aux bureaux de consultations gratuites

Au cours d'un point de presse qu'il a animé à l'intention des membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant, le président du Bureau de consultations gratuites de Kinshasa-Gombe, Me Franck Mulenda Luetete, a annoncé que l'Union européenne (UE) vient d'entamer la deuxième phase de son appui financier et matériel aux bureaux de consultations gratuites (BCG) des barreaux de Kinshasa-Gombe et de Kinshasa-Matete à travers le Programme d'appui à la réforme de la justice en RDC.

La deuxième phase de l'appui de l'UE aux bureaux de consultations gratuites des barreaux de Gombe et de Matete, laisse-t-il entendre, porte sur une durée de huit mois. La première phase de cet appui a eu lieu l'année dernière sur une période similaire de huit mois. Bien que satisfait du fait que les états généraux de la justice en RDC tenus à la fin avril et au début mai 2015 aient recommandé l'élaboration d'une loi portant sur l'aide légale avec des obligations claires de toutes les parties concernées, Me Mulenda regrette le fait que les bureaux de consultations gratuites chargés d'aider les indigents à accéder gratuitement à la justice ne bénéficient toujours pas d'un financement conséquent de la part de l'État. « Les appuis des partenaires sont ponctuels et limités dans le temps », a-t-il déclaré.

De son côté, le coordonnateur du BCG du barreau de Gombe, Me

Alphonse Kamba, a énuméré les principales activités que font les bureaux de consultations gratuites. Il s'agit notamment des consultations juridiques des indigents qui viennent demander des conseils aux sièges des barreaux de Matete et Gombe, il s'agit également des consultations juridiques devant des tribunaux pour enfants et dans les prisons en faveur des détenus indigents. Les bureaux de consultations gratuites sensibilisent aussi la population sur les questions judiciaires dans des lieux publics tels que les marchés et les églises. En sus de cela, ils organisent des sessions de formation pour le renforcement des capacités des avocats.

177 personnes ont consulté les BCG De mars à mai 2015, fait savoir Me Olivier Chihubagala, coordonnateur adjoint du Bureau de consultations gratuites de Kinshasa-Gombe, cent soixante-dix-sept personnes dont cent dix-sept hommes et soixante femmes ont consulté gratuitement ce BCG. Les conflits de succession, les conflits de travail, les conflits parcellaires, les coups et blessures volontaires, les vols simples sont autant de problèmes qui ont été relevés par ces personnes. Toujours dans le souci d'aider la population à accéder à la justice, Le BCG du barreau de Gombe a apporté à travers ses avocats une assistance judiciaire à cent treize personnes aux parquets et devant les tribunaux au cours de la même

période. Me Lambert Kalaki, coordonnateur adjoint du Bureau de consultations gratuites de Matete a, quant à lui, indiqué que le BCG a suivi gratuitement en avril et mai 2015 cinquante dossiers judiciaires dont trente-cinq ont été pris en délibéré et quinze sont en cours de traitement.

Il ya lieu de dire que le BCG du barreau de Kinshasa-Gombe couvre quatorze communes de la ville de Kinshasa. Il est situé sur l'avenue Kasa-Vubu n° 87 au croisement avec l'avenue Birmanie dans la commune de Ngiri-Ngiri. Le BCG du barreau de Kinshasa-Gombe couvre les communes suivantes : Gombe, Ngiri-Ngiri, Kasa-Vubu, Kalamu, Barumbu, Kinshasa, Selembao, Bumbu, Makala, Lingwala, Mont-Ngafula,

Ngaliema, Bandalungwa et Kintambo. Les consultations y ont lieu chaque jour de lundi à vendredi de 9h à 16h.

Quant au Bureau de consultations gratuites du barreau de Kinshasa-Matete, il se trouve au 1er étage de l'immeuble Tyrannus situé au n° 25 du Boulevard Lumumba au quartier 1 de la commune de Masina, juste à côté de l'immeuble Apocalypse 22. Les consultations y ont lieu chaque jour de lundi à vendredi de 9h à 16h. Il reçoit les justiciables des communes suivantes : Lemba, Ngaba, Limete, Matete, Kisenso, Ndjili, Masina, Kimbanseke, N'Sele et Maluku.

Aline Nzuzi

DIALOGUE

La peur du « glissement » hante les consultations

Les consultations initiées par le chef de l'État, Joseph Kabila, se poursuivent sans anicroches au Palais de la Nation.

Depuis lundi, des longues files des délégations en attente d'être reçues se relaient. Les autorités religieuses, notamment des églises catholiques, de réveil et indépendante, les chefs coutumiers et autres ont répondu à l'appel de Joseph Kabila. Même le cardinal Laurent Monsengwo dont on disait être en froid avec le chef de l'État avait effectué le déplacement du Palais de la Nation. En attendant le tour des partis politiques tant de la majorité que de l'opposition divisés sur l'opportunité du dialogue, les choses se passent plutôt bien. Les princes de l'Église ont, dans leur majorité, soutenu l'idée du dialogue qui demeure la voie royale susceptible d'aborder et de résoudre certaines questions d'intérêt national.

Toutes les personnalités consultées ont soutenu le principe d'un dialogue pour la paix en RDC. Nombreux avaient leur langue en poche, se gardant d'embrayer sur le clavier du respect du délai constitutionnel devant limiter dans le temps ce dialogue de peur de cautionner le fameux glissement du mandat présidentiel tant redouté. Se démarquant des autres confessions religieuses, l'Église catholique via son cardinal Laurent Monsengwo a déclaré soutenir le dialogue « pour autant qu'il ne déborde pas sur le délai constitutionnel ». À ce sujet, le prélat catholique a indiqué que le président de la République pourrait tenir compte de cette exigence « si toute la classe politique lui dit de respecter les délais constitutionnels ». Tout, à ce stade, n'est que supposition et hypothèse étant

entendu qu'à la fin, c'est Joseph Kabila, initiateur des consultations, qui déterminera la matière et le contenu du dialogue après avoir écouté les uns et les autres.

La peur du glissement du mandat présidentiel risque de plomber ces consultations amorcées sans l'opposition extrémiste qui y perçoit une astuce visant à maintenir Joseph Kabila au pouvoir. Toutefois, à voir l'engouement que suscitent ces consultations dans le chef des opérateurs politiques, les contours d'un « glissement consensuel » n'énervent pas trop l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, sont en train de se mettre en place au grand dam de l'opposition extrémiste. Le front de refus incarné par le MLC, l'UNC et leurs partenaires politiques risque, à l'allure où vont les choses, d'être marginalisé en prévision d'un passage en force qui pourrait, de l'avis d'une certaine opinion, ne pas faire trop de dégâts. Une option suicidaire lorsqu'on sait ce que valent ces partis de l'opposition. L'échec des Concertations nationales ayant opté pour le débauchage de certains cadres de l'opposition plutôt que le choc frontal dans une dialectique dissuasive est un sérieux avertissement.

Difficile dans ces conditions à la Kabilie de manœuvrer pour espérer un glissement ou une transition sans casse. Remettre sur le tapis le calendrier électoral en vue de forcer un consensus tout en sachant que les échéances ne seront pas tenues faute de financement constituerait, d'après les analystes, une autre stratégie concoctée par la majorité pour cautionner le glissement. Toutefois, le dénominateur commun ici sera le peuple qui doit trancher sur cette problématique qui continue de tenir en haleine les Congolais.

Alain Diasso

Ecobank
La Banque Panafricaine



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE DE NOTRE AIMABLE CLIENTELE L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE **AGENCE ECOBANK A TIE-TIE DEPUIS CE VENDREDI 22 MAI 2015**

SISE A ARRET SAVON en allant vers le rond-point TIE-TIE, Pointe Noire.



CETTE AGENCE DE PROXIMITE EST OUVERTE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 A 16H00,
LE SAMEDI DE 9H00 A 14H00

La Direction Générale vous remercie pour la confiance que vous faites à notre institution.

LA DIRECTION GENERALE

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'UE évalue les dix projets du programme 2012 retenus en RDC

Ce sera au cours d'un atelier d'analyse des leçons apprises prévu le 5 juin à Kinshasa auquel prendront part l'Union européenne (UE), le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les différents acteurs du développement agricole et rural, les responsables et représentants des dix projets, les consultants responsables du monitoring externe, etc.

L'objectif de cette journée qui sera organisée à l'espace Texaf Bilembu à Kinshasa est de partager et d'analyser avec les participants les leçons apprises par ces projets, les succès mais aussi les difficultés rencontrées dans différents domaines comme l'amélioration de la production agricole tout en préservant l'environnement, avec notamment une analyse des pratiques d'agro-foresterie; la prise en compte de la question foncière dans les projets de développement; l'accès à des semences de qualité; la commercialisation des produits agricoles; les stratégies de pérennisation ainsi que les méthodes d'analyse de l'impact des projets sur la sécurité alimentaire.

La délégation de l'UE en RDC, rappelle-t-on, a lancé fin 2011 un appel à proposition sur la ligne « sécurité alimentaire ». Dans le cadre de ce programme qui vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition par la relance économique

et agricole dans le pays, dix projets ont été retenus dont certains sont en phase terminale alors que d'autres sont à mi-parcours.

L'objectif général de ce programme, d'un montant total de 30 mille euros est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition par la relance économique et agricole en RDC. L'objectif spécifique de ce programme vise une augmentation des productions agricoles et un renforcement des filières et des acteurs pour une autosuffisance et une qualité nutritionnelle accrue et des prix stables sur les marchés. Trois axes prioritaires d'action sont pris en compte dans ce programme. Il s'agit du renforcement de la production et le développement de filières d'évacuation vers les marchés; de l'agro-foresterie pour une valorisation de savanes à sols pauvres et de la lutte contre la malnutrition. Les dix projets ont été retenus et ont débuté fin 2012 ou début 2013 pour une durée allant de vingt-quatre à soixante mois. Les opérateurs de mise en œuvre sont des ONG et une Organisation internationale. Alors que les zones d'action sont situées dans les bassins d'approvisionnement de Kinshasa : le Bas-Congo (deux projets), le Bandundu (trois), la province de Kinshasa (deux) mais aussi le Kasai oriental (deux) et le Katanga (un).

Lucien Dianzenza

CINEF

Dix films en compétition pour trois prix

Au cours des deux séries de projection programmées les 4 et 5 juin à 14h00 à la Halle de la Gombe, le jury présidé par Michée Sunzu va procéder à la sélection des meilleures réalisations dans les catégories documentaires et fictions ainsi que pour la meilleure actrice.



Un extrait de Quand la féminité est un masque

Six films au total sont en lice dans les catégories documentaire et fiction à raison de trois pour chacune en cette deuxième édition du festival Cinéma au féminin (Cinef). La première met en compétition Quand la féminité est un masque, Harmonica et Viper, des réalisations respectives de la Lushoise Carolle Maloba ainsi que des Kinois Anny Tshonga et Déborah Basa. Les trois films ont constitué le gros de la programmation de la matinée « Projection spéciale réalisatrices congolaises » que le Centre Wallonie-Bruxelles a abri-

tée le 3 juin entre 11h et 13h.

Quand la féminité est un masque de Carolle Maloba s'engage dans un plaidoyer pour une meilleure considération de la femme travailleuse. Avec en filigrane la date du 8 mars, la jeune réalisatrice sensibilise celles qui ne travaillent pas à se mettre au pas de leurs consœurs entrepreneurs ou tout

simplement actives dans plusieurs secteurs professionnels dont elle fait la promotion. Ce, dans le but premier de changer le regard réducteur que la société, particulièrement celle de Lubumbashi pose sur elles. Viper renvoie à l'histoire atypique d'un homme de 35 ans dont Anny Tshonga dresse le portrait en vingt-trois minutes. Quant à Harmonica de Déborah Basa qu'un journaliste a comparé à un « poème dramatique », il exprime les pensées secrètes de feu Dorcas Ndembe, alors vivante mais impotente, au travers de son journal intime devenu par la force des

choses son unique confident.

Aucune fiction de Kinshasa n'est alignée parmi les trois réalisations en compétition, à savoir Ditabosh, L'apparence trompe et Malaika. Clarisse Lukombo Mayila, originaire du Bas-Congo, est auteure du premier court métrage dont le récit a pour toile de fond une curieuse confiance de Mambueni, la femme du chef du village Tana qui ne sait pas tenir sa langue. Soulignons ici que Ditabosh était le quatrième film à l'affiche dans la matinée susmentionnée. L'apparence trompe nous vient du Kivu. La fiction de cinquante minutes où il est question de séduction est l'œuvre de la réalisatrice Prudence Fura-ha. Venue de la Province Orientale, Francine Nyakabwa présente le court métrage Malaika. La tragédie de quarante-trois minutes se joue autour de trois femmes dont Fatou et sa fille Malaika.

Par contre, pour le choix de la meilleure actrice, séparé des deux premières compétitions, les cartes se joueront autour de L'Indésirable, Instinct criminel, Bonzenga et Mwanamuke hanafiri. En ce qui concerne cette épreuve, le Cinef signale qu'il s'agira de sélectionner entre notamment Anny Ngulula (Instinct criminel) et Rosalie Bachibola (L'Indésirable), la plus talentueuse d'entre toutes les interprètes dans les quatre films précités.

Nioni Masela

LIVRES

Kinshasa ma ville, ma capitale adresse un memento aux autorités

Le dernier chapitre de l'ouvrage présenté, le 29 mai, à l'hôtel Pullman (ex-Grand Hôtel) lance une sorte de « cri d'alarme » sur la situation de la capitale qu'il présente dans les détails avec, à l'appui, le nombre d'avenues et de parcelles qui la composent.

Un grand bien a été dit de l'ouvrage de Bienvenu Bolia vendredi dernier lors de la cérémonie tenue en présence de la première personnalité de la ville, en l'occurrence le gouverneur André Kimbuta. Effeuilé de la préface à la dernière page, la nouvelle publication de L'Harmattan est déjà tenue en estime par le père Léon de Saint-Moulin. « Le grand historien de la ville » qui a préfacé Kinshasa ma ville, ma capitale a, à l'occasion de sa présentation, rendu un « hommage à l'auteur mais aussi à ceux qui s'emploient à en gérer les communes ». Lu en intégralité au début de la manifestation, le préambule de Léon de Saint-Moulin a loué une caractéristique unique du livre à savoir qu'il est le « premier à publier une carte des communes de Kinshasa accompagnée des noms des quartiers ». Et d'ajouter qu'il renferme en sus des informations historiques solides avec des chiffres fournis avec précision avec notamment un tableau sur l'estimation de la population de 2007 à 2012.

Dans sa lecture critique de l'ouvrage jugé « passionnant et savoureux » et qu'il a pris dès lors grand plaisir à délivrer, le Pr Kambayi Bwatshia a ainsi apprécié la besogne de Bienvenu Bolia : « Il a fait l'œuvre utile d'un historien alors qu'il n'est pas historien

». À son avis, « le livre est une vraie orchestration thématique et non polémique » avec l'avantage d'être « écrit avec sincérité et générosité » quitte à s'appuyer sur l'introduction de « Léon de Saint-Moulin, le Kinologue ». Avec la verve oratoire qu'on lui connaît d'habitude, l'orateur fait savoir que Kinshasa ma ville, ma capitale évoque « la grandeur et la misère de Kinshasa ». Ce, en abordant tour à tour les questions liées notamment à la santé, l'éducation, les transports et les infrastructures. « Mais quand on arrive à la musique », prend-il soin de noter, « il ne présente que du bonheur ». L'observation n'est pas étonnante, car le Pr Kambayi souligne au passage que du reste, « Kinshasa est une ville fêtarde et gaie ».

Un memento persuasif

Intervenu comme témoin au moment de l'écriture de Kinshasa ma ville, ma capitale, dans laquelle il a collaboré, le « Kinologue » en a livré quelques astuces. De souligner ici par exemple que « les premiers pas de la rédaction a été l'établissement de la fiche signalétique de chaque commune ». Si l'on s'en tient à ses propos, l'ouvrage aurait bien valeur de guide vu qu'il s'épanche sur des détails comme « la liste et les cartes de chaque commune avec le nombre d'avenues et parcelles ». Il s'accompagne, par ailleurs, d'illustrations et commentaires sur les rues les plus densément occupées en 2010. Puis de s'étendre sur certains passages de sa préface, il a relevé que le livre comprend des enquêtes de l'Institut national de statis-

tique (INS) de 1976 qui ne couvre pas les zones de N'Sele et Maluku et revient sur le recensement scientifique de 1984 qui, lui, reprend l'ensemble de Kinshasa et ses indicateurs démographiques. Sont repris dès lors la pyramide des âges, le taux de fécondité par tranche d'âges, le taux de croissance de Kinshasa, etc. Et il a noté ici le taux d'accroissement énorme de la ville qui a doublé huit fois depuis 2001 et atteindra 25 millions d'habitants à l'horizon 2030. Et comme pour parfaire le tableau, le mot de Camus Mwisa, tenu du haut de ses quatre-vingt-quatre ans pour « l'ancien de Kinshasa », a réaffirmé la valeur du propos de Kinshasa ma ville, ma capitale. « En lisant le livre, j'y ai fait la découverte des histoires que je ne connaissais pas, tout kuruyaka que je suis », a-t-il confessé à l'assistance. Profitant de l'occasion offerte au moment du baptême de l'ouvrage, le gouverneur s'est dit sensible au memento de l'auteur. André Kimbuta a du reste fait savoir à l'assistance qu'il s'employait personnellement à écrire un livre avec pour propos l'aménagement de la ville dont il envisage de déposer le manuscrit à L'Harmattan. Kinshasa Horizon 50, a-t-il indiqué, est un projet qui repose sur l'élaboration d'un master plan qui entrera en exécution à partir de 2018. Car la réalisation dudit plan prévu en 14 mois démarrera à dater du 10 juin 2015. Et le livre, a-t-il souligné, donne les motivations de la production dudit master plan qui s'érige en réponse aux inquiétudes formulées quant au devenir de la ville.

N.M.

COOPÉRATION

Redéfinir la trajectoire de l'émergence économique

Au regard de l'immensité du territoire national, la RDC gagnerait beaucoup en privilégiant une vision provinciale du développement qui permet à chacune des provinces de se doter d'un plan global.

Selon le directeur des Opérations de la Banque mondiale (BM), Ahmadou Moustapha Ndiaye, cette analyse est le fruit des mois d'observation de l'environnement congolais. En effet, dès sa prise de fonction en janvier 2015, il a cherché à comprendre cet environnement pour arriver à bien aligner les programmes de la BM sur les priorités du gouvernement et des populations congolaises.

Certes, a-t-il reconnu, il y a un réel alignement mais l'exercice indispensable est d'arriver maintenant à rendre plus efficace l'assistance de la BM. Cette préoccupation était d'ailleurs l'enjeu majeur de la dernière revue de performance du portefeuille de la BM, en mai dernier. Pour rappel, il en était ressorti une diversité de recommandations à l'attention du gouvernement, de la BM et d'autres acteurs-clés.

Les experts du gouvernement et de la BM restent attachés à une meilleure appropriation des programmes par les autorités congolaises et la population. Le pré-bilan s'est avéré positif mais il reste encore de nombreux défis à relever dans les secteurs de la santé, de l'environnement et même de la réforme du climat des affaires. « Certains d'entre eux sont liés à l'immensité du pays. L'important aujourd'hui est de bâtir sur l'existant pour obtenir des résultats durables ».

La revue à mi-parcours a permis ainsi de faire le point sur l'ensemble de ces questions et, surtout, d'examiner la possibilité d'opter pour une plus forte consolidation du portefeuille de la BM. L'on part déjà du principe que l'institution de Bretton Woods doit se concentrer à présent sur un nombre plus réduit de projets avec un volume d'investissement beaucoup plus important.

Il s'agit de terme d'avoir un impact plus durable. Cela peut passer par une meilleure articulation des interventions sectorielles et des interventions géographiques de la BM. Il y a une trajectoire de développement à définir pour atteindre l'émergence économique. Au-delà, il y a aussi des objectifs spécifiques à atteindre. Et ce travail se fera par le gouvernement et la BM. Comme l'explique Ahmadou Moustapha Ndiaye, les objectifs plus clairs faciliteront l'allocation des ressources.

Laurent Essolomwa

THÉÂTRE

« L'école des femmes » interprétée par les élèves de Saint François d'Assise

Présenté le 30 mai par les élèves du lycée Saint François d'Assise de Makabandilou, situé en périphérie nord de Brazzaville. « L'école des femmes » est un texte de Jean Baptiste Poquelin, alias Molière, adapté au théâtre. Cette pièce relate l'histoire d'une jeune fille innocente adoptée à l'âge de 4 ans, envoyée ensuite au couvent afin de la rendre inintelligente sous les consignes de son tuteur dans le but de la prendre en mariage.



Une vue des acteurs

En effet, cette pièce de théâtre figure parmi les appuis pédagogiques retenus par la commission de français pour cette année en classe de seconde. Elle est adaptée et mise en scène par Jacques Nkéoua, Gaétan Bahouna et Nzomambou, tous deux professeurs de français à l'institut Saint François d'Assise.

Il s'agit d'Arnolphe, un vieux barbon qui a des intentions maladroites de rendre complètement Agnès, sa fille adoptive idiote et ensuite la marier. Il la dépose au couvent et ordonne de ne pas l'instruire afin qu'elle soit son marche pied. Malheureusement, ces intentions échouent. Arnolphe retire Agnès du couvent à l'âge de 17 ans, la jeune fille fait alors connaissance avec Horace, le fils de l'ami d'Arnolphe et, tombe amoureuse de ce dernier. Pendant son absence, Arnolphe ordonne à ses servants de surveiller tous les mouvements d'Agnès et de ne pas la laisser sortir. A son retour du voyage, Arnolphe questionne Agnès de ce qui s'est passé derrière lui, la jeune fille avoue l'amour qu'elle a envers le jeune Horace. L'amour sincère du jeune Horace a favorisé la métamorphose spectaculaire d'Agnès. Furieux et déçu de cette nouvelle, lui qui pensait déjà prendre Agnès en mariage, envoie alors son valet Alain et sa servante Georgette frapper Horace au dos avec les bâtons qu'il leur a donnés.

Hélas, la mission a été exécutée maladroitement, Arnolphe pris peur, croit que le jeune Horace est mort. Surpris de le revoir dans sa maison, l'invite à manger au restaurant. Arnolphe consomme ainsi son échec.

Cette présentation, a dit Gaétan Bahouna, l'un des initiateurs de la pièce, nous a permis de détecter les talons des élèves en tenant compte de ce qu'ils font en classe. « Nous les avons amenés au-delà du support textuel pour aller sur la scène. Leur faire comprendre qu'il n'y a pas que l'intelligence sous forme écrite dans leurs têtes mais, il y a aussi des artistes en herbe que demain nous voulons bien promouvoir », a-t-il dit.

Rosalie Bindika

FRANCE

La Galerie Africaine, avec Aude Minart, participe aux Journées d'amitié des Spiritains

La galeriste Aude Minart, amoureuse de l'art africain, à qui l'on doit déjà plusieurs expositions dans sa galerie de Paris 12ème, fera découvrir aux visiteurs, hors les murs, lors des Journées d'amitié des Spiritains au 30, rue de Lhomond, du 6 au 7 mai, ses œuvres des peintres subsahariens. Une occasion supplémentaire de montrer au public parisien, « ce qui se passe actuellement en Afrique dans l'art contemporain », aime-t-elle justifier.

Comme chaque année, les spiritains organisent leurs journées annuelles d'amitié à Paris. L'objectif est de soutenir financièrement les membres de la congrégation, lesquels doivent faire face à de lourds et coûteux soins de santé. Les missionnaires paient parfois le prix fort d'un engagement total au service des autres. « C'est aussi un moment précieux de convivialité avec tous nos amis et ceux qui nous soutiennent », expliquent les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma



FÉCOFOOT

Le premier vice-président et le secrétaire général suspendus

Les deux personnalités de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ne devraient pas prendre part à toute activité footballistique nationale et internationale, trois mois durant.

Le premier vice-président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas et le secrétaire général de la structure, Badji Mombo Wantété, ont écopé d'une sanction provisoire. C'est sur la base de diverses infractions du code d'éthique de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) que la suspension a été prononcée par Hans-Joachim Eckert, président de la chambre de jugement de la Commission d'éthique. La décision a été prise sur demande du président de la Chambre d'instruction, Cornel Borbely, en vertu de l'article 83 al.1 du dit code de la FIFA.

« (...) Ce n'est pas pour l'affaire de corruption présumée qui éclabousse la FIFA que les deux personnalités de la Fécofoot ont été provisoirement suspendues encore moins pour l'affaire opposant la fédération à Etoile du Congo. Cette dernière affaire est sur la table du Tribunal arbitral de Sports de Lausanne or la sanction a été prononcée par la commission éthique de la FIFA... », a déclaré le chargé des médias de la Fécofoot, Emmanuel Kaba, sur les ondes de Radio-Congo dans la matinée du 3 juin.

Dans son argumentaire, ce dernier a expliqué que c'est au

moment où les deux sanctionnés demanderont un recours que la commission éthique de la FIFA pourrait davantage motiver sa sanction puisque les infractions évoquées ne sont pas élucidées. Le public sportif congolais qui croyait que la sanction était liée à l'affaire Etoile du Congo sait désormais qu'il s'agirait plutôt d'une attitude morale de Jean Guy Blaise Mayolas et de Badji Mombo Wantété qui serait contraire à l'éthique de la FIFA. On attend donc de voir jusqu'où ira la commission d'éthique de la structure mondiale en charge du football dont le fonctionnement actuel est jonché de rebondissement avec notamment la démission de Sepp Blatter quelques jours après son élection.

Rominique Nerplat Makaya

ELIMINATOIRES CAN 2017

Vingt Diables rouges retenus contre le Kenya

Pour la préparation du match du 14 juin contre les Harambées stars comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017, Claude Le Roy n'a retenu que vingt joueurs au lieu de vingt trois.

Après la publication de la première liste des 17 joueurs, Claude Le Roy a complété sa liste par cinq joueurs des Diables rouges des moins de 23 ans, tout en se privant de ses deux joueurs importants. Arnold Bouka Moutou et Baudrin Marvin, blessés, ne disputeront pas le match contre le Kenya. Le sélectionneur a compensé ces absences par la convocation de Carof Bakoua, le défenseur de l'AC Léopards de Dolisie. Buteur lors du match aller du tour de cadrage face à Warri Wolves, il avait gagné sa place de titulaire de la qualification pour le troisième tour des Diables rouges U-23 face au Ghana, lors des éliminatoires CAN qualificatives aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Philtzgerard Kevin Mbaka et Merveille Ndockyt, deux joueurs qui ont séduit par leur prestation chez les U-23 ont l'occasion de fêter leur première sélection en équipe première d'autant plus qu'ils ont rejoint Hugo Konongo, Jordan Massengo et Rahavi Kifoueti, trois nouveaux joueurs qui avaient déjà tapé dans l'œil du sélectionneur des Diables rouges lors de sa première liste de 17 joueurs publiée le 15 mai. En toute logique, Sagesse Babelé, capitaine des Diables rouges U-23, et Christoffer Mafoumbi (gardien décisif lors du match retour contre le Ghana) ont retrouvé leur place dans la sélection.

Les Diables rouges du Congo sont logés dans le groupe E avec la Zambie, la Guinée Bissau et le Kenya dans une compétition où seul le premier obtiendra son billet pour la phase finale de la CAN du Gabon. Les 13 premiers de chaque groupe seront rejoints par deux meilleurs deuxièmes de tous les groupes plus le Gabon pour un total de seize équipes. Le programme des rencontres des Diables rouges Programme des matches des Diables rouges

lors des éliminatoires

Les poulains de Claude Le Roy débiteront leur campagne en recevant le week-end du 12, 13 et 14 juin, le Kenya. Les Congolais se déplaceront ensuite à Bissau les 4, 5 et 6 septembre pour y en découdre avec la Guinée. Ils termineront la manche aller le week-end du 23, 24, 25 ou 26 mars 2016 à Lusaka face à la Zambie. Lors de la quatrième journée des éliminatoires, les Diables rouges recevront ensuite les Chipolopolo, (trois jours après) notamment 29 mars avant leur déplacement pour le Kenya, les 3, 5 et 5 juin. Ils termineront la campagne à domicile en recevant la Guinée Bissau, le week-end du 2, 3 et 4 septembre 2016.

La liste des Diables rouges retenus contre le Kenya

Gardiens : Christoffer Mafoumbi, Chansel Massa (AC Léopards de Dolisie),

Défenseurs : Boris Moubhio (AC Léopards de Dolisie), Sagesse Babelé (AC Léopards de Dolisie), Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie), Davy Dimitri Bissiki Magnokélé (AC Léopards de Dolisie), Francis Nganga (Charleroi/ 1ere division/ Belgique), Hugo Konongo (Creteil/ Ligue 2 / France)

Milieux du terrain : Prince Oniangué (Reims/ Ligue 1/ France), Delvin Ndinga (Olympiakos/ 1ere division / Grece), Jordan Massengo (Mons/ Belgique), Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie), Philtzgerard Kevin Mbaka (la reserve de Getafe/ Espagne), Merveille Ndockyt (Club athlétique renaissance aiglon)

Attaquants : Dominique Malonga (Hibernian/2e division/ Ecosse), Rahavi Kifoueti (Luçon/3e division/ France), Dore Férobory (CFR Cluj/ 1ere division/ Roumanie), Thievy Bifouma (Almeria (nouvellement relégué en D2 / Espagne), Fabrice Ngussi Ondama (Wac/1ere division/ Maroc), Franci Litsingi (Teplice/1ere division/ République Tchèque)

James Golden Eloué